



Projet Social

2023/2027

Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. Henry Ford.



CENTRE SOCIAL

■ Belleville-en-Beaujolais ■ Taponas ■

28 Boulevard Joseph Rosselli 69220 Belleville-en-Beaujolais – Tél. 04.74.06.49.80 – www.csbelleville.com

Mot des Co Présidentes

« Toute action est un empiètement sur l'avenir » Henri Bergson

Ce n'est jamais une démarche facile que de construire un projet associatif, mais la finalité nous montre souvent que notre travail, fait de concertations multiples, nous amène à la satisfaction du devoir accompli.

Nous avons à faire face à de nombreuses mutations. Les événements et le contexte ambiants nous amènent à agir en faisant preuve d'optimisme.

Pour ce faire quoi d'autre que la co construction, le travail collaboratif, la tolérance dans la mixité, l'engagement participatif, l'écoute, le respect, le partage des responsabilités ?

En résumé : un travail collectif d'accompagnement dans la bienveillance.

Si nous reprenons un des messages essentiels de notre Fédération, nous sommes un foyer d'initiatives porté par des habitants.

Alors, mettons en œuvre ce projet de développement social sans plus tarder en valorisant le potentiel collectif du Centre Social, la transversalité entre les équipes.

Action !



Camille Calais



Michèle Cisa



Marilyn Jimenez



Alice Patissier



Gaëlle Poirier

Table des matières

Présentation de la structure	1
Carte d'identité : Comité d'animation du Centre Social Belleville	1
La gouvernance associative	2
Les adhérents	2
Moyens humains :	3
Moyens financiers :	4
Les valeurs	5
Les missions	5
Historique	6
Particularités du territoire	7
Contexte et évolution politique du territoire	8
Organisation interne du centre social	9
Les activités	10
Les locaux	11
Son évolution financière	12
La démarche d'élaboration du nouveau projet	13
Bilan évaluatif du projet 2019/2022	14
Présentation évaluative du projet 2019-2022	15
Evaluation au regard des questions évaluatives	16
Détails des actions réalisées dans l'arbre d'objectifs	17
Zoom issu des bilans par secteur, d'actions réalisées, avec la mesure d'impact	24
Les actions non réalisées	29
Les actions partiellement réalisées	32
Auto-évaluation interne	34

Moyens humains	34
Fonctionnement / Organisation	36
Synthèse de ce bilan.....	37
Panorama du partenariat	38
Diagnostic de territoire.....	40
Analyse de données froides	40
Une population en forte croissance	40
Une population jeune.....	41
Une part importante d’actifs ayant un emploi à Belleville comme à Taponas	41
CSP : une population d’ouvriers plus importante que sur le plan national et une population de cadres inférieure numériquement	42
Une hétérogénéité de logements	42
Une population immigrée : une mixité de population.....	43
Des ménages composés de familles.....	43
Public fragilisé, en situation de précarité	44
Zoom sur le quartier politique de la ville Aiguerande Peillon à Belleville en Beaujolais.....	45
L’enquête.....	46
L’enquête quantitative	46
L’enquête qualitative	48
Nos enjeux pour les années à venir	50
L’arbre d’objectifs	51
Synthèse de l’arbre d’objectifs	63
Déclinaison opérationnelle du projet par secteur	65
Petite Enfance	66
Enfance	70
Jeunesse	74

Familles..... 78

Evaluation 82

Chronogramme..... 83

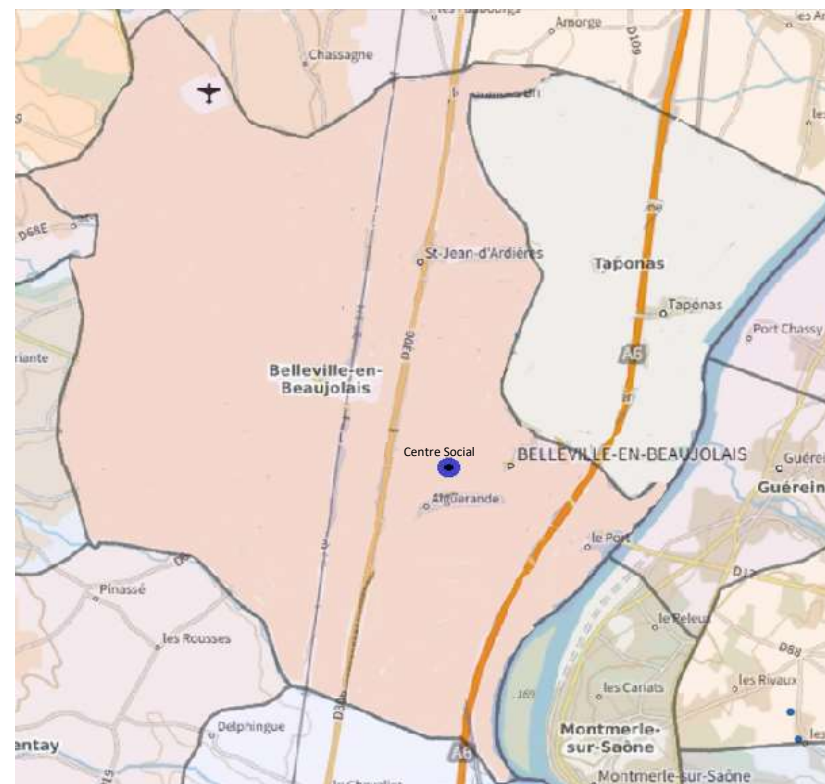
Annexes 84

Présentation de la structure

Carte d'identité : Comité d'animation du Centre Social Belleville



Comité d'animation du Centre Social
Association loi 1901 créée le 25 mars 1974
28, boulevard Rosselli
Adresse temporaire depuis le 2 mai 2022
8, rue du 14 juillet
69220 Belleville
☎ 04 74 06 49 80
www.csbelleville.com



Son territoire de projet se déploie désormais sur une intercommunalité de 2 communes Belleville en Beaujolais, Taponas.
14 531 habitants

Département : Rhône
Communautés de Communes : CCSB, Saône Beaujolais

La gouvernance associative

Le Conseil d'Administration est composé de 14 membres actifs, 1 membre associé, 4 membres de droit (1 représentant de chaque commune, 1 représentant de la CCSB (Communauté de Communes Saône Beaujolais), 1 représentant de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) du Rhône. La direction participe également à titre consultatif.

Ce CA est actuellement majoritairement féminin, essentiellement issu du secteur petite enfance à l'origine. Nous n'avons plus d'habitant.e de Taponas actuellement au sein de la gouvernance. Elle est également représentative des différentes activités qui y sont proposées. La moyenne d'âge des membres actifs du Conseil d'Administration est de 50 ans.

Co-Présidence (depuis juillet 2022) : Camille Calais, Michèle Cisa, Marilyn Jimenez, Alice Patissier, Gaëlle Poirier.

Direction : Sylvaine Tisseyre

Bénévoles adhérents :

Bénévoles d'activités : **22** (moyenne départementale 35 bénévoles d'activités par centre environ, 47 en incluant celles et ceux participant à la gouvernance associative, 36 pour nous avec les bénévoles qui pilotent le Centre Social)

Sur ces 22 bénévoles, 4 sont également administratrices.

Leur investissement au sein du Centre Social représente presque un équivalent temps plein 0.83 ETP avec 1520 heures de bénévolat d'activités par an.

Le centre Social est affilié à la Fédération des Centres Sociaux (FCS) du Rhône.

Les adhérents

Adhérents : **656**

Nombres d'individus : **1310**

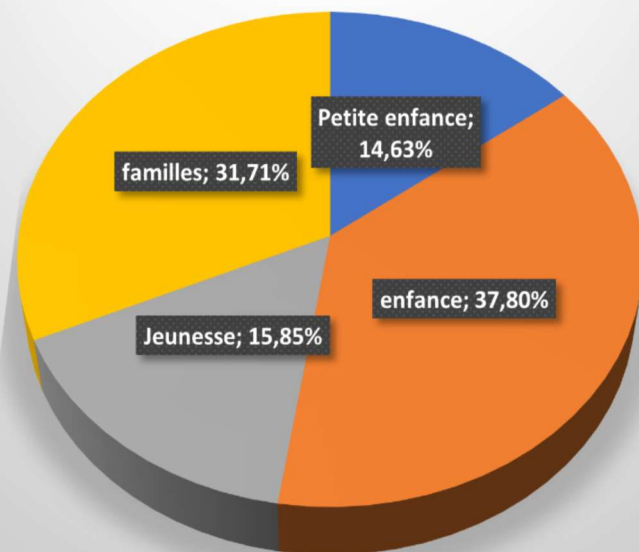
*Le Quartier Politique de la Ville (QPV) Aiguerande Peillon situé à Belleville, limitrophe du Centre Social représente **100 familles** adhérentes pour **262 individus**, soit 15.2 % des familles et 20 % des individus.*

21 % des habitants de Belleville en Beaujolais adhérents, du Centre Social, sont issus du QPV. Les habitants de ce quartier représentent 9.78 % de la population Bellevilloise.

479 familles adhérentes de Belleville, 85 de Saint Jean d'Ardières (soit 564 pour Belleville en Beaujolais), 23 de Taponas.

37 viennent de la CCSB (sur les activités de loisirs), 14 des communes de l'Ain relativement proches. Les autres adhérents sont issus d'un périmètre plus éloigné, quelques-uns de Saône et Loire.

Répartition des adhérents par secteur



Les individus adhérents sont légèrement plus de type féminin, 695 femmes pour 611 hommes, très jeunes : 76 % des usagers ont moins de 18 ans, en cohérence avec les propositions d'accueils du Centre Social.

Pour information, nous accueillons prioritairement les enfants en accueils collectifs, dans le cadre du CEJ (Contrat Enfance, Jeunesse) des communes de Belleville en Beaujolais et Taponas. La provenance des autres communes est spécifique aux personnes qui fréquentent les activités de loisirs, de bien-être et de développement personnel.

Concernant les ressources des adhérents, 32.52 % d'entre eux ont un Quotient Familial (QF) en deçà de 700 €, 30.77 % avec un QF entre 701 € et 1050 €, 36.72 % avec un QF supérieur à 1051 €.

L'impact des activités de loisirs sur les plus hauts QF n'est pas à minorer. 73 familles (21 % d'entre elles) ont un QF supérieur à 1601 €.

Cela permet toutefois de constater une réelle mixité, relativement bien répartie, entre nos adhérents en termes de ressources.

Les catégories socio-professionnelles (CSP) les plus représentatives sont très majoritairement les employés (45.43 %), puis les cadres professions libérales (12.65 %) et les retraités (9.91 %).

Moyens humains :

Données 2022 :

104 salariés différents, **24.11** Equivalent temps plein (ETP)

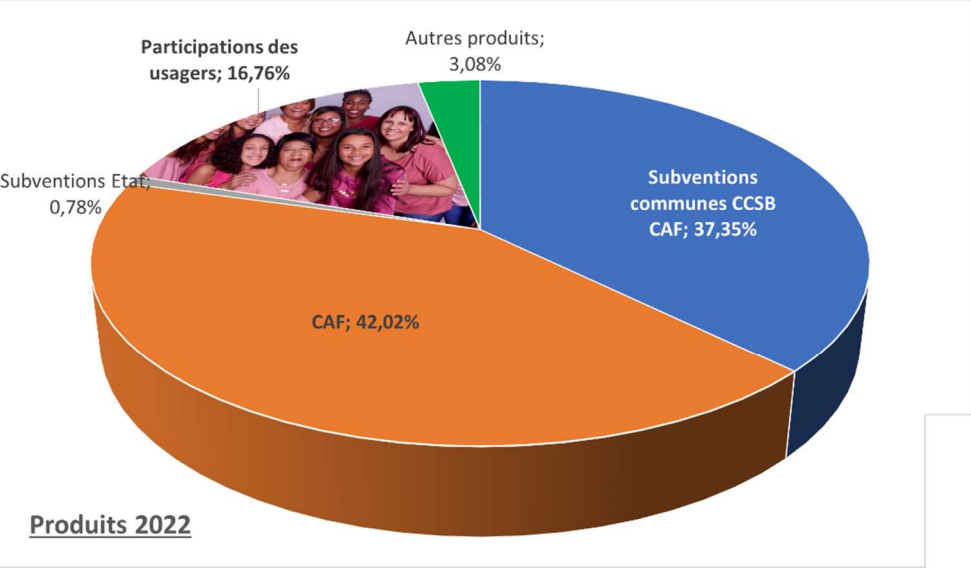
71.42 % des salariés sont âgés de moins de 36 ans (51.42 % de moins de 24 ans souvent issus de l'animation), très principalement féminins (81.73 %). 25.90 % (27) sont salariés dans le cadre d'un CDI, 15 salariés travaillent à temps plein. 5 salariées sont présentes depuis plus de 10 ans (dont 4 responsables coordinatrices de secteur), 5 entre 5 et 9 ans, 17 depuis moins de 5 ans. L'équipe professionnelle est qualifiée à plus de 95 % pour les missions confiées.

A noter :

- Une équipe petite enfance a été presque totalement renouvelée entre 2020 et 2021. Seule la responsable, une auxiliaire et les agents de service sont restés en poste.
- Un départ à la retraite annoncé au plus tard à la fin du premier semestre 2024 pour le poste de direction.

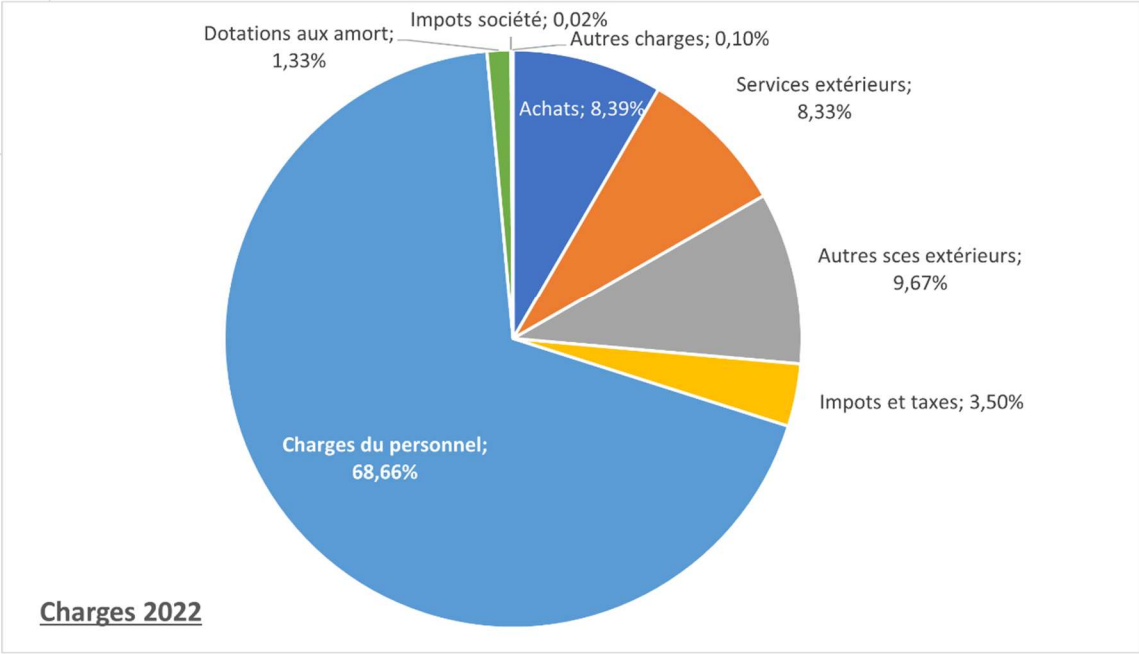
Moyens financiers :

Répartition des produits 2022 1 317 222.35 €



Capacité financière de l'association : 3.58 mois en 2022

Répartition des charges 2022 : 1 317 473.29 €



Les valeurs

Dans le mouvement de l'éducation populaire le Centre Social réfère son action autour des trois valeurs définies dans la charte fédérale des centres sociaux, adoptée lors de l'assemblée générale d'Angers en juin 2000 :

- ✓ La dignité humaine : Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux et socioculturels ;
- ✓ La solidarité : Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des centres sociaux et socioculturels depuis l'origine ;
- ✓ La démocratie : Opter pour la démocratie, c'est, pour les centres sociaux et socioculturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir

Le Centre Social organise des accueils de loisirs, des permanences de partenaires, des activités ; anime des temps forts, des lieux d'accueil parents-enfants, des ateliers sociolinguistiques, des rencontres ; accompagne des projets, des collectifs d'habitants ; est un lieu de promotion de ses valeurs et de principes tels que la mixité, la laïcité, la participation.

Les missions

Le mouvement des Centres Sociaux présente la mission du Centre Social comme un foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

En référence aux valeurs énoncées ci-dessus, nos façons d'agir sont fondées sur :

- ✓ Une vision globale de la vie humaine, des compétences des hommes et des femmes et du territoire où ils vivent. De la reconnaissance de leur capacité à agir.
- ✓ Des méthodes participatives, opérationnelles et responsables.
- ✓ Un partenariat actif et ouvert.

En tant que structure de l'animation de la vie sociale, le Centre Social de Belleville inscrit son action en conformité avec les missions d'intérêt général précisées dans la circulaire CNAF de juin 2012, complétées dans la circulaire de 2016 notamment sur le critère de la participation des habitants :

- Être un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ;
- Être un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

En parallèle des missions générales, cinq missions complémentaires complètent l'objectif global des centres sociaux : rompre l'isolement des habitants d'un territoire, prévenir et réduire les exclusions, renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur un territoire. Il s'agit de :

- ✓ Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants usagers, des familles et des groupes informels ou des associations. Celle-ci doit permettre de recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs ;

- ✓ Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté ;
- ✓ Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire et réalisées avec les partenaires opérationnels ;
- ✓ Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles ;
- ✓ Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'interventions prioritaires.

Historique

Depuis sa création le Centre Social est en constante évolution et adaptation. Ces 4 dernières années ont plutôt été marquées par une stabilisation de nos activités, de notre fonctionnement malgré la crise sanitaire.

Selon les archives fédérales le centre social de Belleville a été créé en 1969, en tant que Centre Social CAF rattaché au site de Villefranche sur Saône.

Créé en 1974, l'association Comité d'animation du Centre Social était à l'origine de la cogestion CAF / association afin d'assurer la transition vers une autonomie associative. La cogestion a pris fin en 2008. Son ancrage sur un territoire en constante évolution depuis bientôt 50 ans permet de dire que **le Centre Social est un acteur historique de son territoire.**

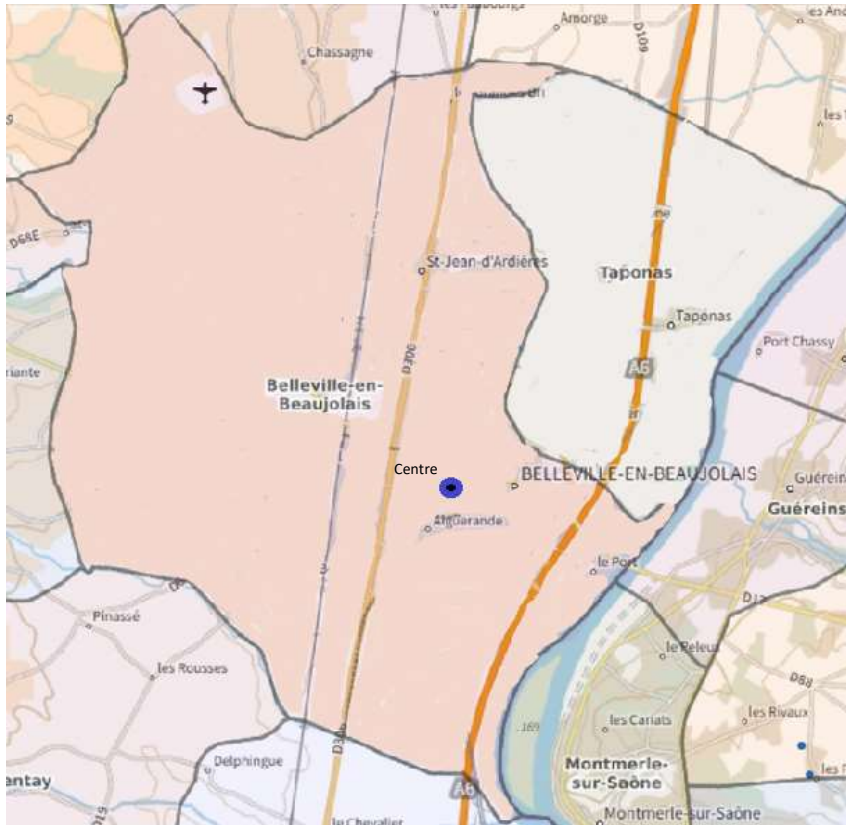
Le Centre Social a connu des périodes difficiles et conflictuelles, au moment de la fin de la cogestion en 2008, qui ont généré des tensions importantes entre la commune de Belleville et la CAF de Villefranche. Ces particularités ont conduit à des relations parfois complexes, notamment avec les partenaires communaux et en interne. Il a fallu travailler sur le lien de confiance avec ces derniers pour envisager des constructions partenariales pérennes, aujourd'hui particulièrement consolidées et de confiance.

Le Centre Social est un acteur reconnu de son territoire, sans cesse en mutation et en évolution de population.

Le Centre Social a la particularité d'avoir des secteurs d'activités financés selon les compétences des différentes entités territoriales :

- ✓ Pour la petite enfance : la CCSB, qui a la compétence petite enfance
- ✓ Pour les autres activités : l'intercommunalité : Belleville en Beaujolais Taponas.

Particularités du territoire



Situé au nord du département du Rhône à 45 km de l'agglomération lyonnaise, le territoire du Centre Social est un carrefour stratégique de l'axe Nord/Sud, limitrophe de l'Ain et à quelques kilomètres du département Saône et Loire. Grâce à une grande accessibilité (D306, autoroute A6 avec une sortie dédiée, aéroport de Saint-Exupéry, TGV à proximité), à son agréable cadre de vie et à son important bassin de main d'œuvre, **ce territoire est devenu en quelques années un pôle d'attraction économique périurbain important de l'agglomération lyonnaise.**

La commune nouvelle, Belleville en Beaujolais devient par ailleurs la deuxième commune, en termes d'habitants, du Rhône, après la création de la métropole Lyonnaise.

Les entreprises qui s'installent sur le territoire ne s'y trompent d'ailleurs pas, les plus récentes implantations sont des bases de logistiques, ou nécessitant des accès de transport. La récente liaison A 89 / A6 permet d'ouvrir des accès autoroutiers très faciles sur l'axe Bordeaux/Genève.

Le territoire est un espace dynamique sur le plan économique. Il y a une réelle volonté politique locale de développement adapté aux besoins du territoire, favorisant l'implantation d'entreprises aux activités variées, et des emplois sur place pour toutes les catégories socio professionnelles, ne nécessitant pas des transports vers Lyon, Mâcon ou leur périphérie.

La gare de Belleville est très attractive, les départements limitrophes de l'Ain et le nord Val de Saône bénéficient également de son accès, la gare disposant d'un stationnement accessible gratuitement. Sa fréquentation est de 749 047 voyageurs en 2021, ce qui positionne cette gare au-dessus de villes comme Montélimar ou Lyon Vaise en termes de fréquentation. *Source Open data SNCF fréquentations gare*

Ces caractéristiques permettent au Centre Social de bénéficier d'une vraie richesse de mixité dans la population de son territoire, composée d'habitants de tous âges, de toutes les cultures, comprenant à la fois un quartier politique de la ville et un village comme Taponas resté relativement rural.

Le Centre Social est un outil de proximité sur un large territoire, véritable poumon vert aux portes de Lyon, avec de forts mouvements pendulaires.

Un territoire divisé par 4 lignes droites : la voie ferrée, la D 306, l'Autoroute A6 et la Saône, qui imposent une géographie particulière et contraignent une circulation naturelle sur l'ensemble du territoire de projet. Il est complexe de retrouver une réelle âme de centre bourg dans ce périmètre géographique.

Même si les 2 communes, sont contiguës, les lieux de vie sont à la fois très concentrés et restent parfois éclatés. Le centre du bourg de Taponas se situe par exemple à 6 kilomètres du centre de Belleville, alors qu'au centre-ville de Belleville en Beaujolais, en fonction du côté de trottoir où l'on se trouve, on peut être soit à Belleville en Beaujolais soit à Taponas.

Belleville en Beaujolais concentre la très grande majorité des implantations commerciales et de services de proximité, ainsi que des infrastructures culturelles et sportives.

Un territoire très hétérogène également par la nature de son habitat. Des constructions pavillonnaires sous forme tentaculaire qui se sont étendues autour du centre-ville.

Même si les prix de l'immobilier se sont envolés ces dernières années, notamment suite à la crise sanitaire, le choix d'investir dans une maison est fortement lié au coût du foncier qui reste attractif sur notre territoire au vu des opportunités qu'il présente. Il varie selon le type de biens et sa qualité (neuf ou ancien) mais par exemple une maison neuve a un coût au m² de 2436 € à Belleville, selon les indicateurs d'agences immobilières, 3385 € sur le Rhône.

Un territoire ancré dans le Beaujolais qui dispose d'une forte identité traditionnelle.

Contexte et évolution politique du territoire

Le contexte a notamment évolué suite aux premières élections municipales de la nouvelle commune Belleville en Beaujolais. En raison de la crise sanitaire, la mise en place des nouvelles mandatures municipales a été repoussée. Une nouvelle équipe municipale devait arriver à Belleville en Beaujolais en mars 2020. L'installation des nouveaux.elles élus.es n'a pu s'opérer que courant mai.

Un nouveau maire a pris ses fonctions à Belleville en Beaujolais, avec la nomination de deux maires délégués : 1 pour Belleville, 1 pour Saint Jean D'Ardières.

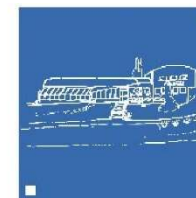
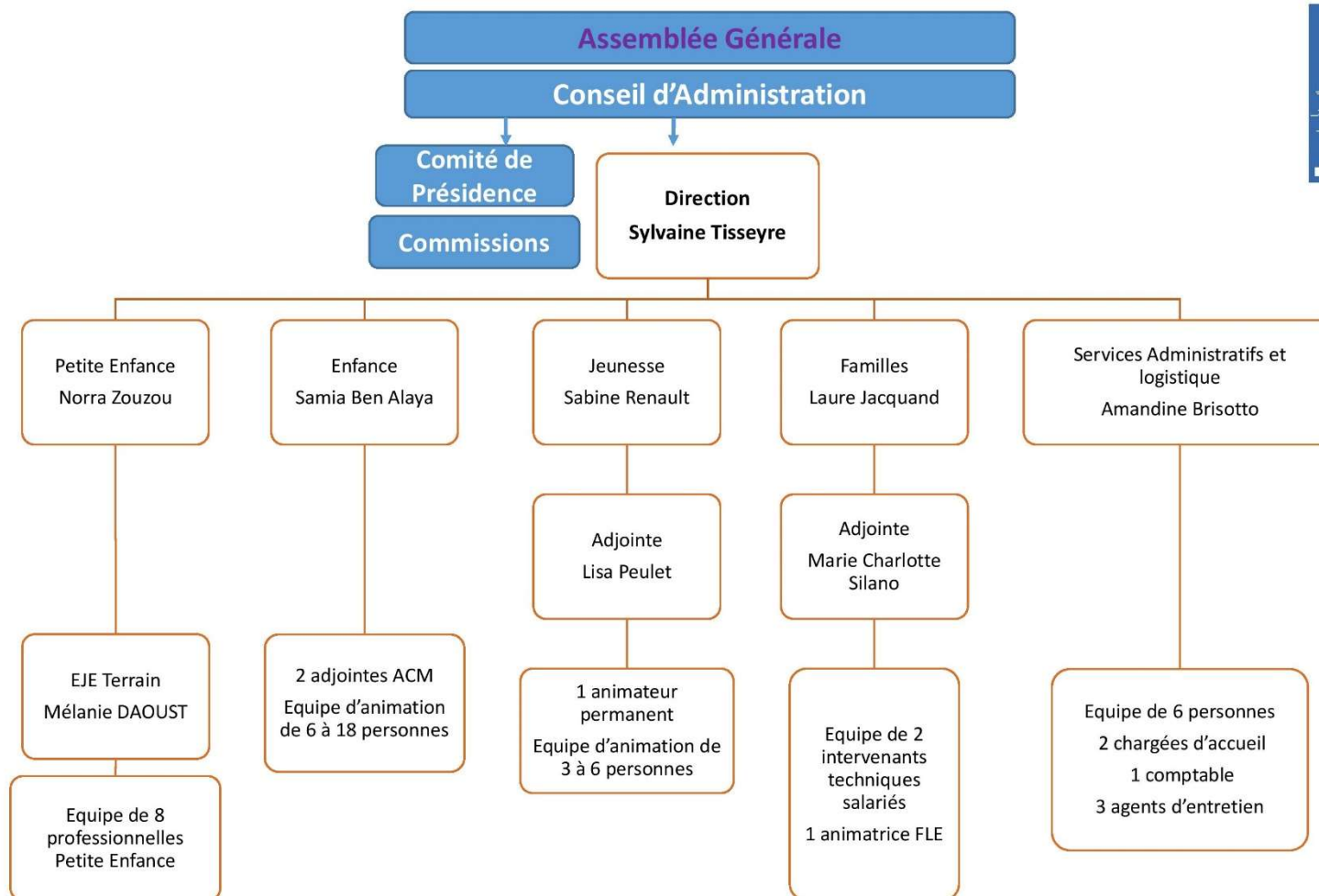
Avec l'arrivée de cette nouvelle équipe municipale, l'organigramme de l'institution a été remanié. De nouveaux services ont vu le jour, notamment avec un renforcement salarié du secteur social.

De nouvelles intentions politiques ont été affichées spécialement en direction du développement durable, d'une ville conviviale. Un nouveau dynamisme foisonnant de projets s'est mis en route, avec notamment le dispositif « petite ville de demain », et le souhait de Belleville en Beaujolais d'être la première collectivité bioclimatique et positive en 2035.

Organisation interne du centre social

L'activité du Centre Social est structurée en secteurs d'activités :

- Petite enfance
- Enfance
- Jeunesse
- Familles
- Les fonctions logistique et pilotage sont transversales à toutes les activités du Centre Social



Les activités

Le Centre Social propose des activités régulières et des services adaptés aux besoins exprimés par les habitants :

L'accompagnement des familles : Le Centre Social écoute, accueille, informe et oriente les familles.

- Accompagnement au départ en vacances.
- Accompagnement à la parentalité, rencontres et échanges avec les parents tout au long de l'année.
- Ateliers cuisine : Mensuellement un repas est confectionné le matin et partagé à midi avec les participants de l'atelier en partenariat avec la maison du Rhône.
- Soirées récréatives : soirées conviviales autour du jeu, chaque vendredi veille de vacances scolaires.
- Ateliers récréatifs parents/enfants : moments ludiques avec les enfants pendant les vacances scolaires.
- Ecoute active hors les murs avec le triporteur

Les sorties familles : Chaque année une programmation de sorties de loisirs est proposée par et pour les adhérents.

Développement des projets des habitants.

Des activités loisirs : Sur des plages horaires variées en journée ou en soirée, différentes activités de loisirs sont proposées pour les adultes ou les enfants ; yoga, gym tonique ou douce, baby bouge, percussions africaines, pilates, couture, vannerie-poterie, atelier Pause-Café.

Les ateliers sociolinguistiques : Chaque participant aux ateliers sociolinguistiques a la possibilité d'être accueilli au minimum 2 fois par semaine au centre social :

- Lors d'un atelier collectif d'écrit
- Sur un atelier collectif d'oral adapté à son niveau de français.
- des ateliers pratiques.

L'accompagnement à la scolarité : Deux équipes de bénévoles et de salariés accompagnent les enfants de primaire et de secondaire dans l'organisation et la réalisation de leur travail scolaire, notamment par la mise en place d'ateliers éducatifs et ludiques.

Un lieu d'accueil petite enfance à Belleville : L'Ile ô merveilles (30 berceaux) accueille les enfants de 10 semaines à 6 ans de manière régulière ou occasionnelle.

Cette structure répond à des valeurs et des principes autour de la qualité d'accueil et d'accompagnement de l'enfant et de sa famille. Elle s'appuie sur un projet pédagogique visant : L'individualité, la sécurité, le respect des émotions, l'écoute, la communication et l'autonomie.

Un accueil de loisirs enfants : « les 1000 pattes » destiné aux enfants scolarisés âgés de 3 à 12 ans les mercredis et vacances scolaires. Il a pour objectif de favoriser l'épanouissement de l'enfant au travers d'activités menées au sein du groupe. Le projet pédagogique développe deux grands axes : Favoriser le bien-être et l'épanouissement

des enfants, élargir l'ouverture sur le monde. Les enfants participent à des animations adaptées à leurs besoins et leurs centres d'intérêt qui s'organisent autour de jeux coopératifs, de sorties, d'ateliers d'expression et d'éveil, d'activités physiques et ludiques.

Les parents sont régulièrement invités à des expositions, spectacles élaborés par les enfants afin de partager un moment de vie avec eux. Ces actions sont malheureusement fortement entachées par les restrictions réglementaires liées au dispositif Vigipirate dans les locaux scolaires que nous occupons ponctuellement et temporairement.

Deux accueils de loisirs à destination des jeunes : La Passerelle (depuis 2013) pour les préadolescents de 10 à 13 ans, le centre Ados pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans pendant les vacances scolaires. Les valeurs éducatives du projet pédagogique sont axées sur le développement et l'épanouissement du jeune et sur l'ouverture au monde et aux autres. Un accueil libre et convivial est proposé aux jeunes afin qu'ils puissent se retrouver et échanger. En parallèle, sont proposés des animations sportives, culturelles et ludiques (ateliers culinaires, tournois multisports, piscine, cinéma, jeux...) et des séjours de vacances. Une attention particulière est portée à l'implication des jeunes dans le choix des programmes d'activités.

A travers les temps d'accueil informels, les jeunes peuvent exprimer leurs idées et envies de projets. Ceux-ci pourront être mis en place à travers un accompagnement de projets jeunes. Depuis janvier 2020 nous bénéficions de la prestation jeunesse qui nous a permis de développer ce volant d'accompagnements de projets, notamment avec une écoute différenciée des besoins des jeunes via l'ouverture de nouveaux temps dédiés et au développement de l'aller vers.

Les temps forts : sous forme festives des rencontres sont organisées annuellement pour tous les usagers du Centre Social. Ces temps se veulent conviviaux et des temps de partage entre les habitants et les personnes d'une même famille.

Les locaux

Nos locaux vieillissants et non conformes en termes d'accessibilité ont fait l'objet de nombreuses rencontres avec les services de la collectivité depuis 2020.

Un avant-projet avec recensement des besoins du Centre Social a été posé en fin d'année 2021.

La démarche a ensuite été engagée pour une réalisation de travaux annoncés pour le début d'année 2024.

Nous avons déménagé en mai 2022 dans des locaux provisoires, les locaux administratifs sont localisés au sein du quartier d'Aiguerande, et sont partagés avec la Maison France Services. Nous disposons de 6 autres lieux d'implantation pour le maintien de nos activités.

En 2022, notre objectif principal a été de maintenir le lien avec les habitants. Pendant cette période transitoire. Notre implantation dans des locaux partagés avec la Maison France Services au cœur du quartier a été facilitant, ce qui n'est pas forcément le cas pour d'autres implantations, mais cette situation est transitoire.



Projet du futur Centre Social

Son évolution financière

Evolution des charges et produits

€	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Produits	1 017 814	1 126 347	1 082 078	1 139 850	1 201 547	1 193 086	1 229 634	1 289 290	1 216 022	1 317 222
Charges	1 019 242	1 032 997	1 059 641	1 124 644	1 186 532	1 241 422	1 234 942	1 173 156	1 191 795	1 317 473
Résultats	-1428	93 350	22 437	15 206	15 015	-48 336	-5 307	116 133	24 227	-251

Après avoir connu un très fort développement (les comptes avaient quasiment triplé entre 2008 et 2017) la tendance financière du Centre Social tend à se stabiliser.

Le Centre Social, en termes d'activités, propose principalement des activités de services en direction des habitants particulièrement pour l'accueil des enfants et des jeunes.

Ces modes d'accueils : crèche, accueils de loisirs, sont soumis à des règles d'encadrement précises. L'évolution des charges est fortement impactée par les charges salariales.

De plus, pour faire face aux demandes croissantes de la population nous avons dû, en lien avec les collectivités, adapter les agréments d'accueil.

Certains faits marquants de cette évolution :

2015 : Nouvelle organisation des mercredis avec la mise en place de la semaine à 4 jours et demi.

2016 : Mise en place des nouvelles actions en lien avec le nouveau QPV Aiguerande / Peillon : développement des activités en lien avec la parentalité : soirées jeux, ateliers parents enfants, Parent'aise, dispositif bas d'immeubles.

2017 : Ouverture d'un ACM enfant sur les vacances de Noël, développement de la capacité sur le mois d'août.

2018 : Développement de la capacité des mercredis (de 120 à 172 places).

2019 : ouverture du nouvel Equipement d'Accueil De Jeunes Enfants (EAJE) de 30 places, fruit d'un développement et de la fermeture des deux équipements existants : Farandole et Cococinelles (25 places).

2020 2021 : crise sanitaire et reprise du Bas d'immeuble par la collectivité (2021), Prestation Jeunesse.

2022 : Déménagement, entrée dans le dispositif Plan mercredi

Parallèlement, au regard d'une gestion mieux suivie, aux conséquences de la crise sanitaire, le Centre Social a vu sa capacité de fonds de trésorerie se conforter : 3.58 mois en 2022.

Il est à noter l'engagement et le soutien financier de nos partenaires qui ont toujours fait leur possible pour nous accompagner dans les différents développements.

La démarche d'élaboration du nouveau projet

La démarche est continue et soutenue au sein du Centre Social, ci-dessous les étapes illustratives des actions menées dans le cadre du projet.



Bilan évaluatif du projet 2019/2022

Cette période a été particulière au regard du contexte sanitaire. Cela a nécessité des adaptations, des ajustements. La commission projet social initialement composée d'administrateurs.trices et de salariés.ées n'a pas réellement pu travailler de façon concertée, les réflexions collectives se sont plutôt posées d'abord en bureau, comité de présidence ou Conseil d'Administration, puis avec les salariés.ées sur des temps de concertation internes.

Depuis 2015 nous avons instauré une évaluation permanente du projet avec un temps de rencontre annuel avec l'ensemble des bénévoles et des salariés afin de faire un point régulier sur le projet social. Cette rencontre a également pour objectifs de fédérer l'ensemble des acteurs autour du projet associatif, de faire un focus sur un axe du projet, de mettre en lumière une problématique rencontrée sur une action du projet, de s'approprier cet élément comme un outil collectif de réflexions continues, dans les pratiques professionnelles ; de faire association autour du projet.

Nous avons été accompagnés dans chacun de ces temps de travail de François Lecouturier, Itinere-Conseil.

Nous avons à peine présenté le projet et initié une formation collective autour de l'écoute, défini comme priorité dans notre chronogramme, que la crise sanitaire est venue nous faucher dans notre élan.

Collectivement désorientés, il a cependant rapidement fallu se donner des priorités, se recentrer sur un cadre rassurant pour toutes et tous.

Le projet social a joué ce rôle de catalyseur.

La priorité absolue a été le maintien du lien avec le public : appel aux adhérents.tes les plus isolés.ées, plateforme Discord pour les collégiens du soutien scolaire, Snapchat pour rester en lien avec les jeunes, Blog à destination des enfants et des parents des 1000 pattes, vidéos à destination des adhérents.tes d'activités de loisirs (gym, yoga)...

Nous avons également répondu au besoin de fonctionner pour la garde des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise...

Nous nous sommes donc remobilisés autour du projet et avons redéfini les priorités pour nous adapter à la situation.

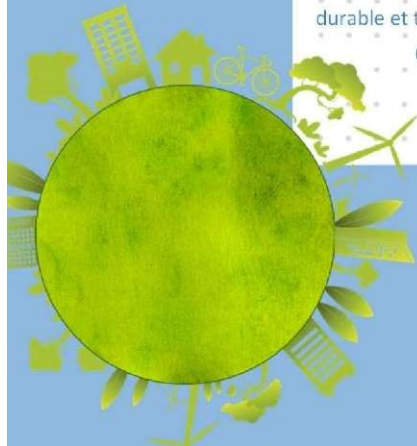
Pour aller plus loin et étendre la mobilisation à l'ensemble des acteurs.trices du Centre Social, nous nous sommes faits accompagner par Accolades, pour une reprise d'activité collégiale en lien avec les différents enjeux du projet social.

Sur les axes transversaux :



Ecocitoyenneté *

Stagiaire Master 2 sur la
thématique développement
durable et transition écologique en
Centre Social



** Définition : L'écocitoyenneté, d'écologie et de citoyenneté, est la conscience écologique d'appartenir à un environnement (terre, continent, ou pays selon l'échelle) qui garantit son existence, ce qui implique pour lui des droits et des devoirs par rapport à un territoire.*



Autonomie

Intentions affichées de favoriser le
Développement du Pouvoir d'Agir
(DPA) : impulsion des
administrateurs.trices



Partenariat*

Partenariat intensifié avec l'arrivée
de nouvelles équipes municipales,
de nouveaux partenaires : Forum
Réfugiés, Le Mas, Ressources et
vous, ...

** Définition retenue par le centre social : être associé à l'origine des projets, des actions, co construction collective . Réunir toutes les ressources et les compétences pour mener à bien un projet/une action. N'empêche pas la collaboration, ou la participation. Dans l'intérêt des habitants du territoire.*

5 questions évaluatives posées sur les objectifs généraux* :

* Travaillées en grande partie lors de la matinée collective avec François Lecouturier en janvier 2022

Le Centre Social a-t-il renforcé sa capacité d'accueil d'écoute et d'ouverture ?

120 personnes rencontrées avec le triporteur

Formation collective écoute

Procédures écoute formalisée avec un pilote, bonne participation de toute l'équipe

Lien maintenu pendant la crise sanitaire

Convention SESSAD élargie

De nouveaux projets partenariaux ont vu le jour

Les orientations des partenaires ont été renforcées.

En quoi les espaces d'interconnaissances et d'échanges aménagés au CS ont généré de l'entraide, de la solidarité, des projets entre les habitants ?

Limité dans la création de nouveaux espaces par la COVID

Parallèlement les solutions, adaptations proposées pendant la crise sanitaire ont renforcé les liens du Centre Social avec les habitants.

Les acteurs.trices du CS se sentent plus en capacité de communiquer sur les actions et les valeurs. A améliorer avec les bénévoles d'activités.

En quoi le CS a-t-il soutenu des projets et initiatives d'habitants ?

Le mode opératoire prévu était une complexification supplémentaire. Le soutien de projet marche avec la spontanéité et la réactivité.

Projets et initiatives exclusivement issus des secteurs familles et jeunesse.

Les actions réussies sont celles qui naissent des initiatives des habitants.

En quoi le CS a-t-il renforcé sa vie associative ?

Malgré la crise sanitaire, la vie associative a été maintenue, nous n'avons pas perdu d'administrateurs.trices ni en quantité ni en qualité.

L'accueil des candidats.tes administrateurs.trices est apprécié et éclairant.

La vie associative au CS présente un vrai potentiel d'investissement.

Les administrateurs.trices se sentent en capacité de représenter le CS.

Tous les outils : charte administrateur, RIVA ont été revus et mis en opérationnalité.

La gouvernance est confortée par la mise en place d'une coprésidence depuis juin 2022.

En quoi le CS est-il identifié comme un lieu ressources pour l'orientation, l'accès aux droits et aux services, notamment pour le public fragilisé ?

Le public accueilli nous identifie encore beaucoup comme une maison de services notamment pour la garde des enfants.

L'ouverture de la Maison France services a été une réponse adaptée pour les habitants.tes.

Des actions collectives en direction du public fragilisé ont été menées. Notamment dans la perspective d'une inclusion dans la vie quotidienne du territoire.

Détails des actions réalisées dans l'arbre d'objectifs

A suivre avec la légende suivante :

Les actions non réalisées : 

Les actions partiellement réalisées  doublées d'une pastille  quand l'action a été stoppée

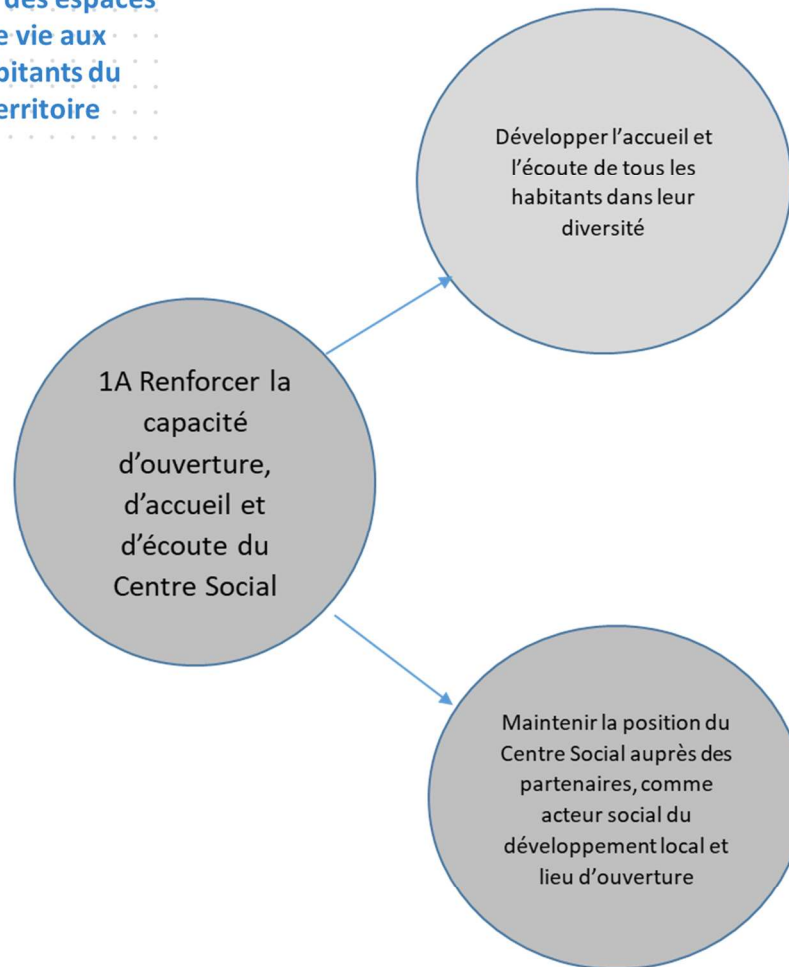
Les actions réalisées 

Les actions ralenties par la crise sanitaire sont identifiées par une pastille 

Pour rappel dans les critères partagés collectivement pour l'évaluation du projet nous avons déterminé qu'une famille = un foyer.



AXE 1 :
Offrir des espaces
de vie aux
habitants du
territoire



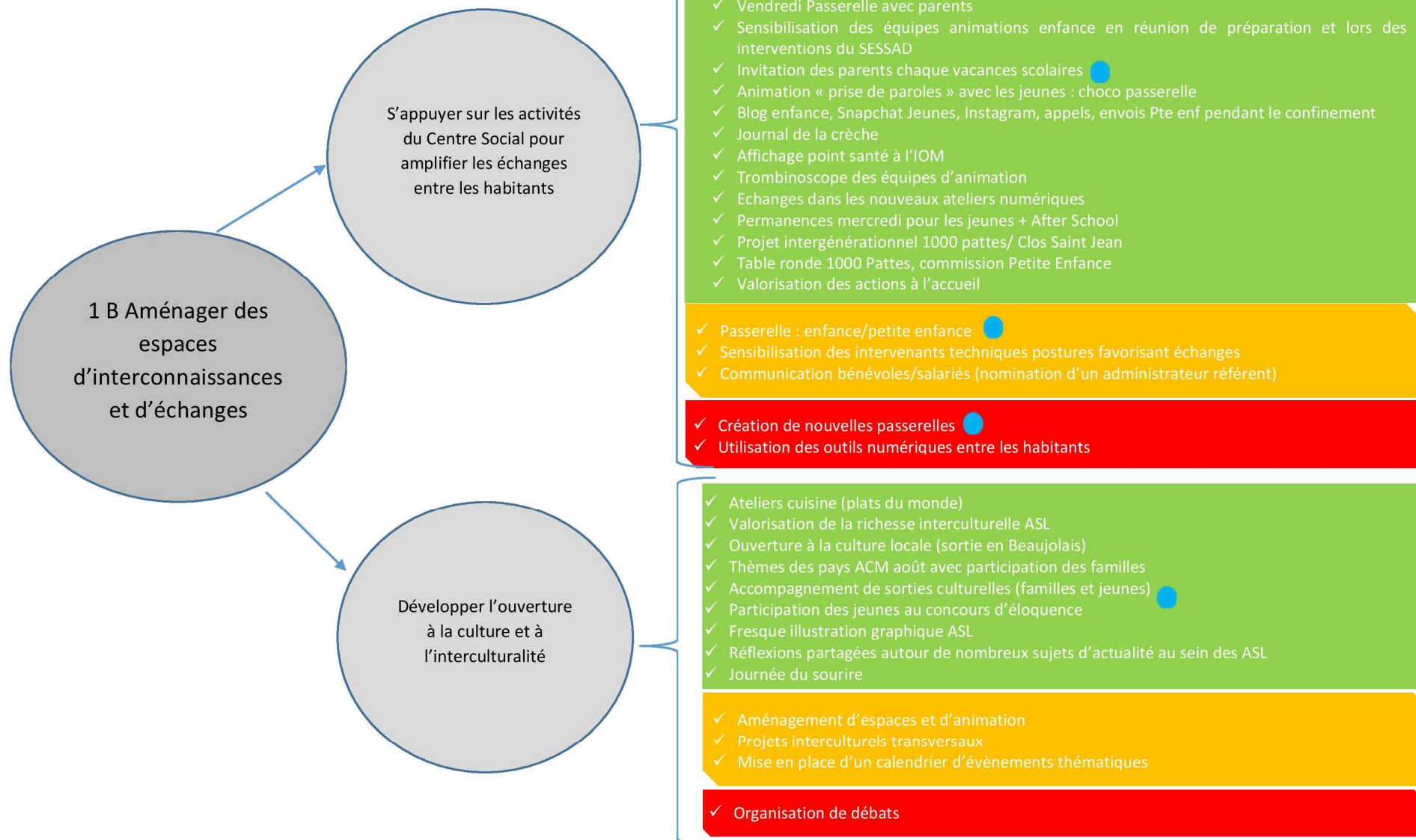
- ✓ Cahier d'écoute
- ✓ Formation écoute janvier 2020
- ✓ Bas immeuble ●●
- ✓ Accueil de tous ●
- ✓ Aménagement espace nouvel EAJE ●
- ✓ Invitation systématique des familles à rentrer ●
- ✓ Recueil pour enfants avec besoins spécifiques (handicap) 1000 pattes
- ✓ Partenariat SESSAD avec des actions qui favorisent l'accueil de tous : atelier théâtre, travail sur la violence.
- ✓ Développement des passerelles pour les nouveaux enfants inscrits
- ✓ Aménagement des espaces ACM enfants
- ✓ Réactivation des modalités de fonctionnement du cahier d'écoute
- ✓ Achat du triporteur
- ✓ Permanences local jeunes et after school fin 2022
- ✓ Diagnostic jeunesse
- ✓ Choco passerelle : temps d'échanges avec les jeunes
- ✓ Réaménagement des ASL pour plus d'accueil
- ✓ Développement de la communication externe : Facebook, formation site, Snapchat jeunes, instagram
- ✓ 2 formations FAVE

- ✓ Ecoute hors les murs
- ✓ Formations à la posture d'écouter

- ✓ Projet accueil ●

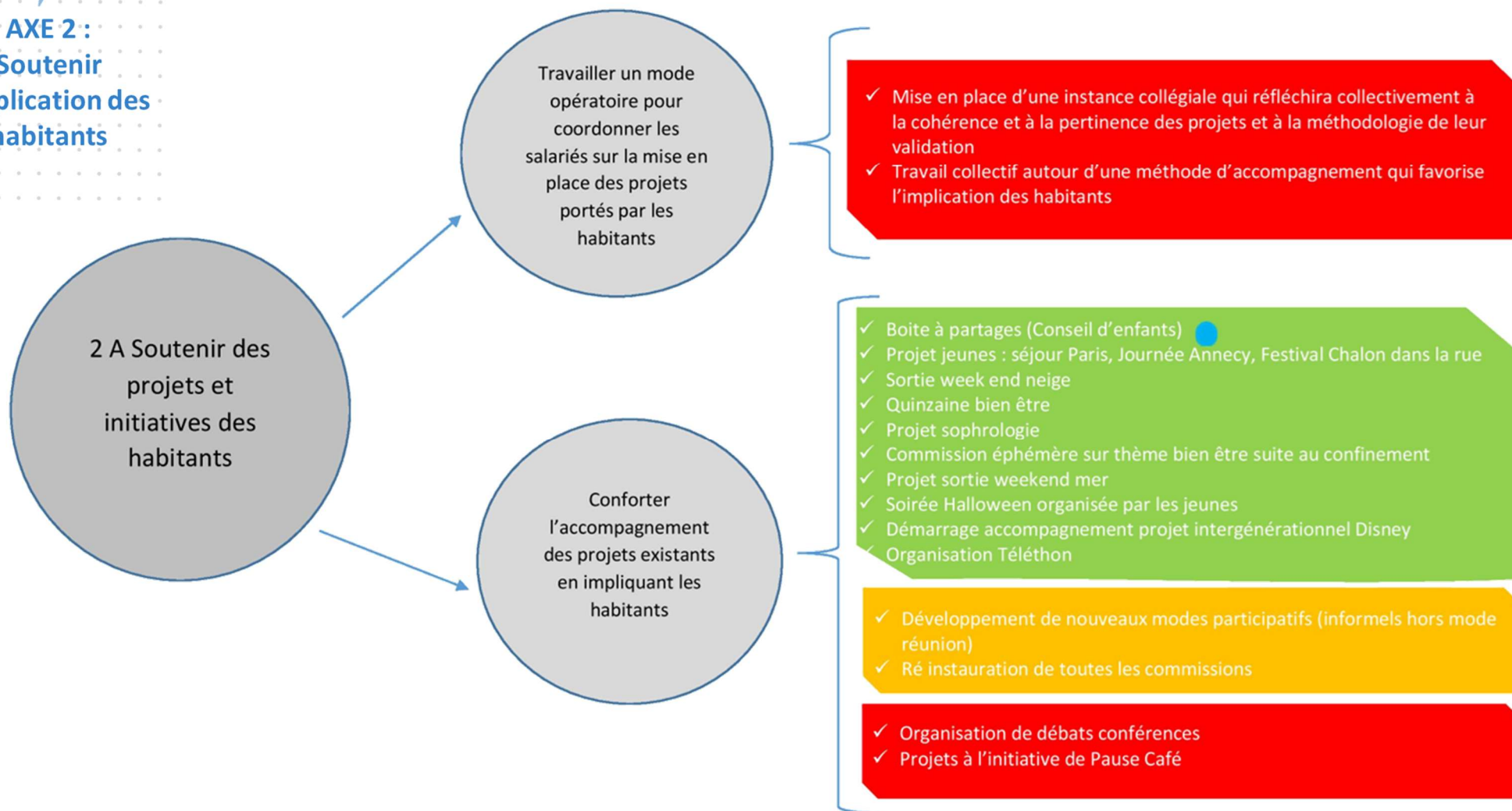
- ✓ Animation de la Pause partenariale et du P'tit dèj de la parentalité
- ✓ Participation aux instances collégiales locales : PRE, CLSPD, réseau CEJ, réseau CCSB EAJE, Réseau QPV, centre AERE
- ✓ Co-construction du rendez-vous des services de proximité
- ✓ Signature charte et partenariat avec le SESSAD élargie à la petite enfance
- ✓ Maintien des partenariats spécifiques en fonction des besoins identifiés (Le Mas, Forum réfugiés, CAMPS, CCAB, Réseau handicap, Plateforme A petits pas, Ressources et vous, CPEF et prévention spécialisée...)
- ✓ Participation à la fête des associations et au forum des jeunes
- ✓ Amélioration communication interne : Microsoft 365, Teams, formation
- ✓ Reconnaissance partenariale avec nouvelle collectivité
- ✓ Travail en lien avec les partenaires pour toucher + de publics : ateliers parents enfants partagés sorties

AXE 1 :
**Offrir des espaces
de vie aux
habitants du
territoire**



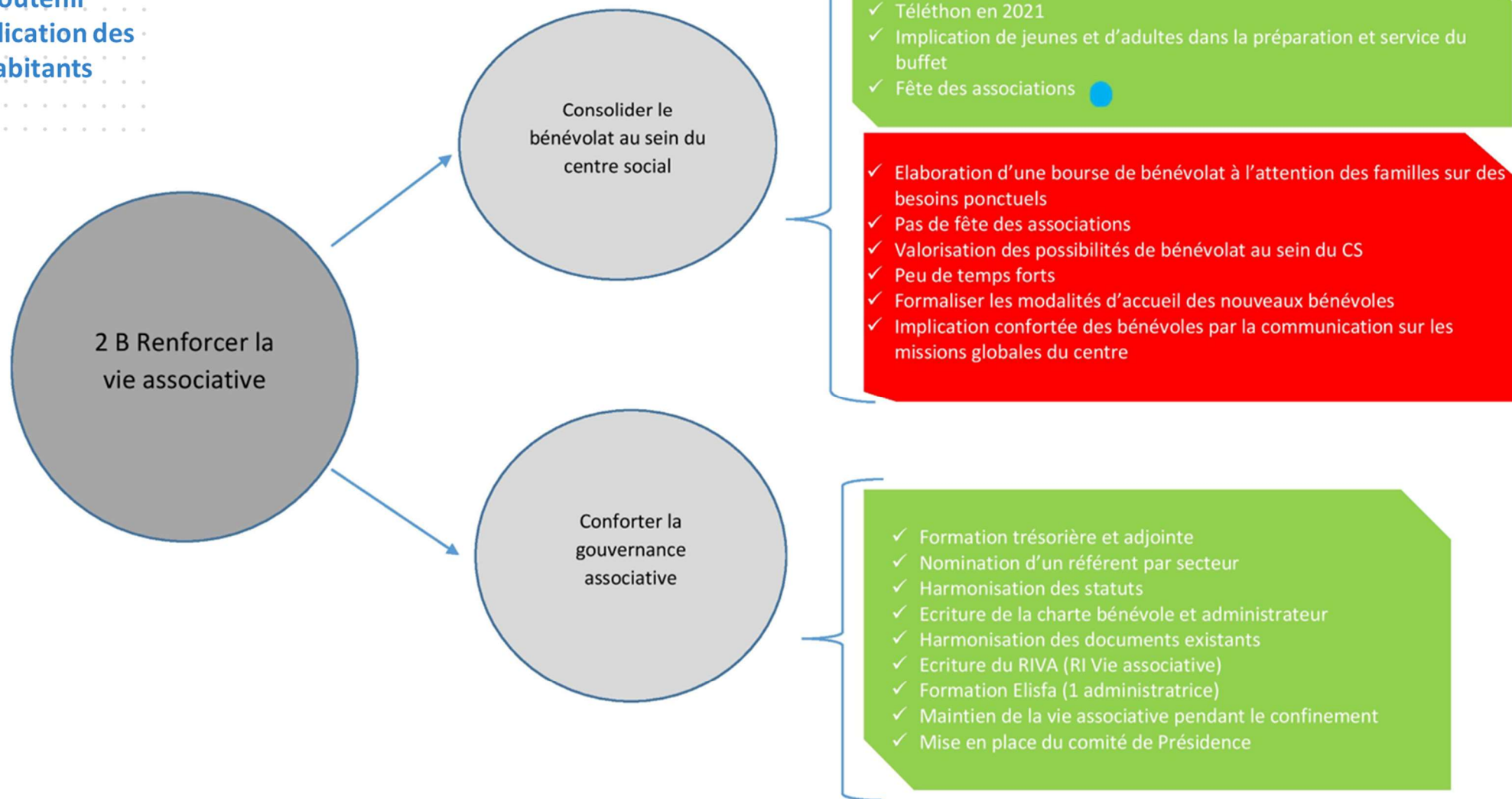


AXE 2 : Soutenir l'implication des habitants



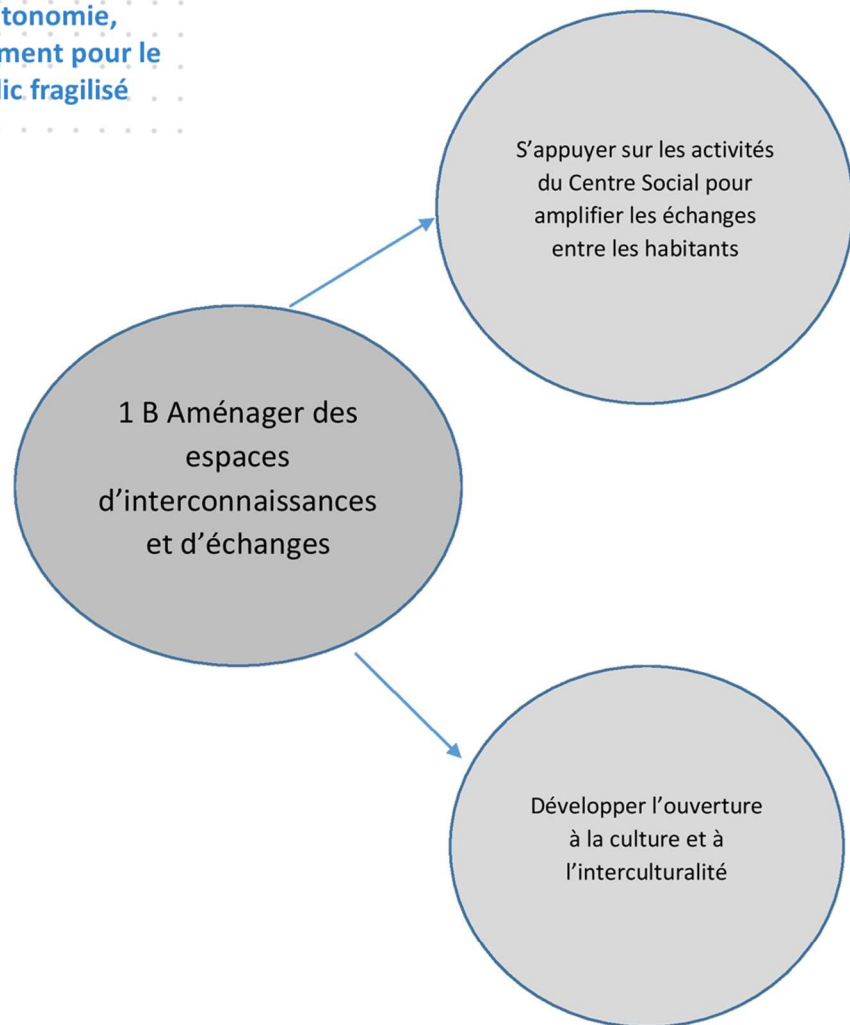


**AXE 2 :
Soutenir
l'implication des
habitants**





AXE 3 :
Développer l'accès aux droits, aux services et à l'autonomie, notamment pour le public fragilisé



- ✓ Activités en place : pause-café, soirées jeux, ASL, CLAS...
- ✓ Nouveau groupe commission familles
- ✓ Balades en Beaujolais
- ✓ Parentalité et bien être
- ✓ Passerelle secteur familles/secteur jeunesse 2 concours cuisine
- ✓ Passerelle secteur enfance/ passerelle 1 automne 2019
- ✓ Création Unissons pour échanges internes
- ✓ Vendredi Passerelle avec parents
- ✓ Sensibilisation des équipes animations enfance en réunion de préparation et lors des interventions du SESSAD
- ✓ Invitation des parents chaque vacances scolaires
- ✓ Animation « prise de paroles » avec les jeunes : choco passerelle
- ✓ Blog enfance, Snapchat Jeunes, Instagram, appels, envois Pte enf pendant le confinement
- ✓ Journal de la crèche
- ✓ Affichage point santé à l'IOM
- ✓ Trombinoscope des équipes d'animation
- ✓ Echanges dans les nouveaux ateliers numériques
- ✓ Permanences mercredi pour les jeunes + After School
- ✓ Projet intergénérationnel 1000 pattes/ Clos Saint Jean
- ✓ Table ronde 1000 Pattes, commission Petite Enfance
- ✓ Valorisation des actions à l'accueil

- ✓ Passerelle : enfance/petite enfance
- ✓ Sensibilisation des intervenants techniques postures favorisant échanges
- ✓ Communication bénévoles/salariés (nomination d'un administrateur référent)

- ✓ Création de nouvelles passerelles
- ✓ Utilisation des outils numériques entre les habitants

- ✓ Ateliers cuisine (plats du monde)
- ✓ Valorisation de la richesse interculturelle ASL
- ✓ Ouverture à la culture locale (sortie en Beaujolais)
- ✓ Thèmes des pays ACM août avec participation des familles
- ✓ Accompagnement de sorties culturelles (familles et jeunes)
- ✓ Participation des jeunes au concours d'éloquence
- ✓ Fresque illustration graphique ASL
- ✓ Réflexions partagées autour de nombreux sujets d'actualité au sein des ASL
- ✓ Journée du sourire

- ✓ Aménagement d'espaces et d'animation
- ✓ Projets interculturels transversaux
- ✓ Mise en place d'un calendrier d'événements thématiques

- ✓ Organisation de débats

Le bilan de cette évaluation reste positif au regard de ce que nous avons pu réaliser en termes d'actions malgré le contexte sanitaire sur deux années de projet.

Les actions qui ont bien fonctionné sont celles qui ont réellement émergé de l'écoute des habitants.tes, qui ont été travaillées en proximité avec les partenaires.

L'arrivée de la Maison France services sur le territoire, nous interroge sur la pertinence du maintien de l'axe 3, puisque la population bénéficie désormais d'un espace dédié.

Les actions à développer, étoffer sont celles qui font appel à un travail transversal au sein de notre structure, et aux modalités d'accueil des nouveaux bénévoles d'activités.

Zoom issu des bilans par secteur, d'actions réalisées, avec la mesure d'impact

Axe 1 : Offrir des espaces de vie aux habitants du territoire :

Objectif 1a : renforcer la capacité d'ouverture, d'accueil et d'écoute du Centre Social.

Action : Ecoute externe avec le triporteur,

Action hebdomadaire



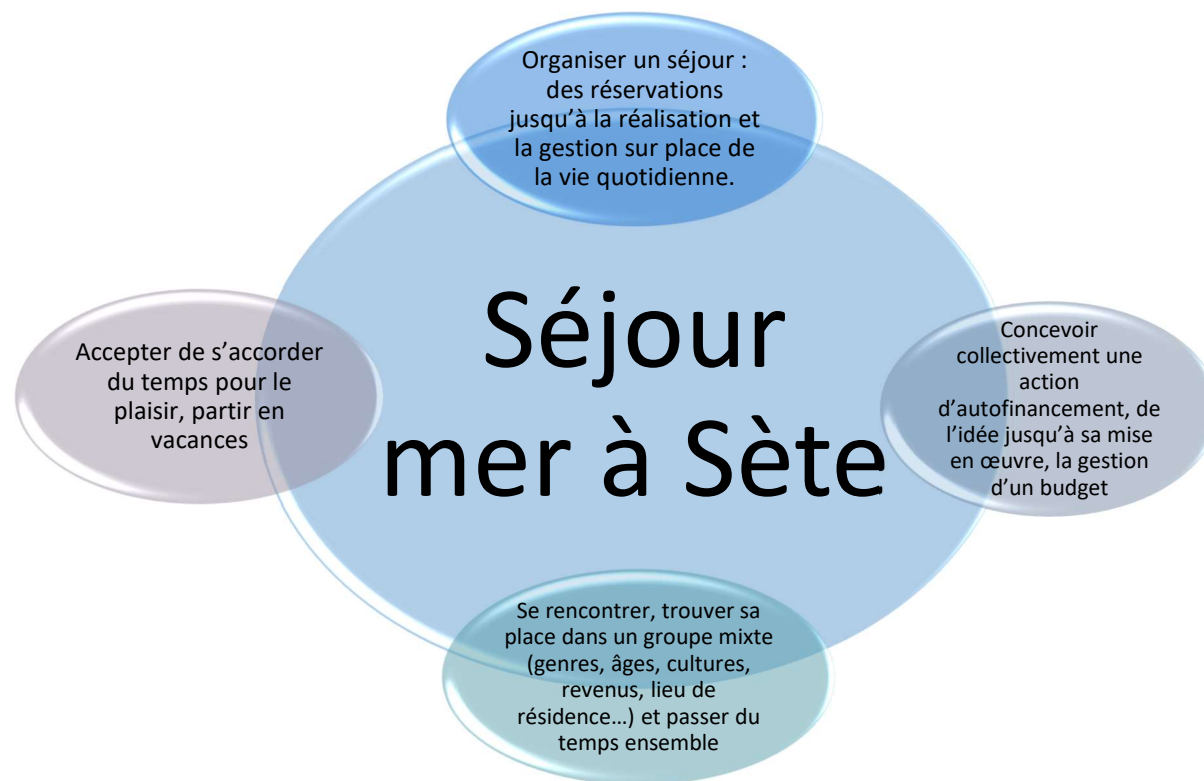
Le centre Social a investi dans ce triporteur lorsque l'action Bas d'immeubles a été reprise par la collectivité. Il nous manquait cruellement un outil mobile pour aller vers les habitants.tes du territoire. Cette écoute externe nous permet également de gagner en visibilité et de faire de belles rencontres !

Axe 2 : Soutenir l'implication des habitants

Objectif 2a : Soutenir des projets et initiatives d'habitants.tes

Action : Séjour mer,

Co-construction avec les habitants d'un séjour de découverte de la mer de décembre 2020 à septembre 2021, date du départ.

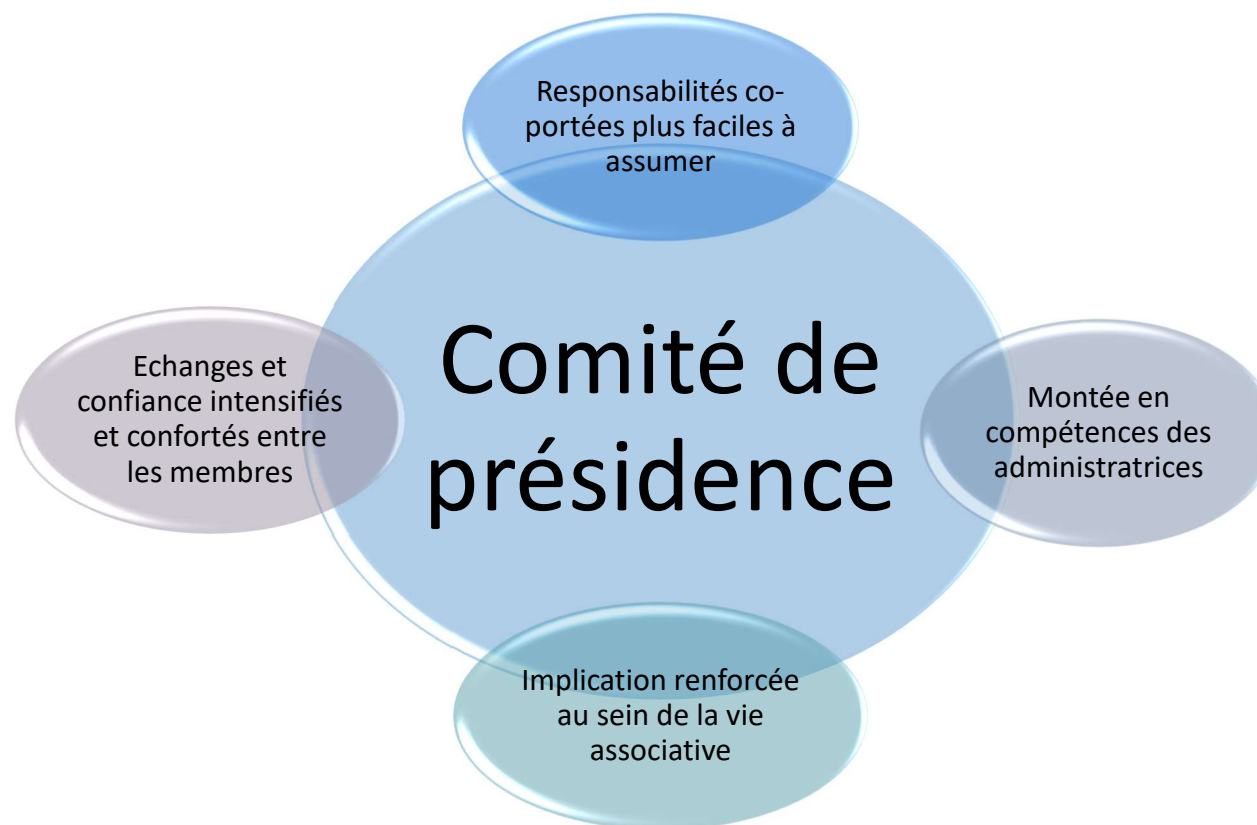


Le besoin de changement d'air était très important pour ces habitants.tes suite aux différentes périodes de confinement. Cet espace de respiration, conçu par et pour eux, a été un véritable succès abouti.

Axe 2 : Soutenir l'implication des habitants

Objectif 2b : Renforcer la vie associative

Action : Mise en place du comité de présidence



| Camille Calais



Michèle Cisa



Marilyn Jimenez



Alice Patissier



Gaëlle Poirier

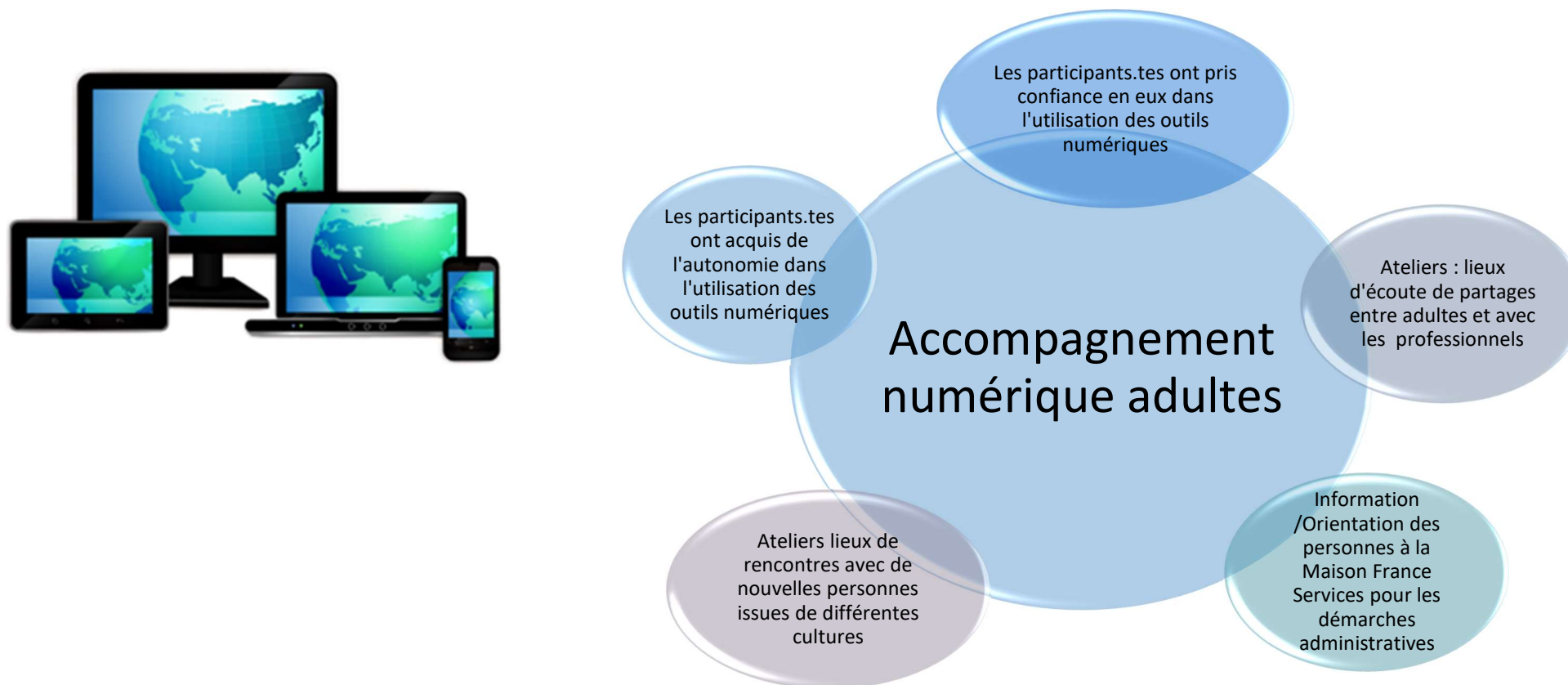
Ce comité permet également de répondre à une mise en garde du Commissaire aux comptes concernant la pérennité de la gouvernance.

Axe 3 : Développer l'accès aux droits, aux services et à l'autonomie, notamment pour le public fragilisé :

Objectif 3a : Être identifié comme un lieu de ressources pour l'orientation et l'accès aux droits et aux services

Actions : Déployer des espaces d'acculturation collective au numérique

Cette action a vu le jour suite à plusieurs demandes d'habitants en difficultés sur les outils numériques. Un diagnostic a été réalisé en 2021 sur le territoire auprès des partenaires du Centre Social afin de savoir ce qui existait déjà en terme d'accompagnement sur ce sujet. Des ateliers individuels ont d'abord été mis en place de juin 2021 à juin 2022 puis des ateliers collectifs (organisés en groupes de niveaux) ont vu le jour dès octobre 2022.



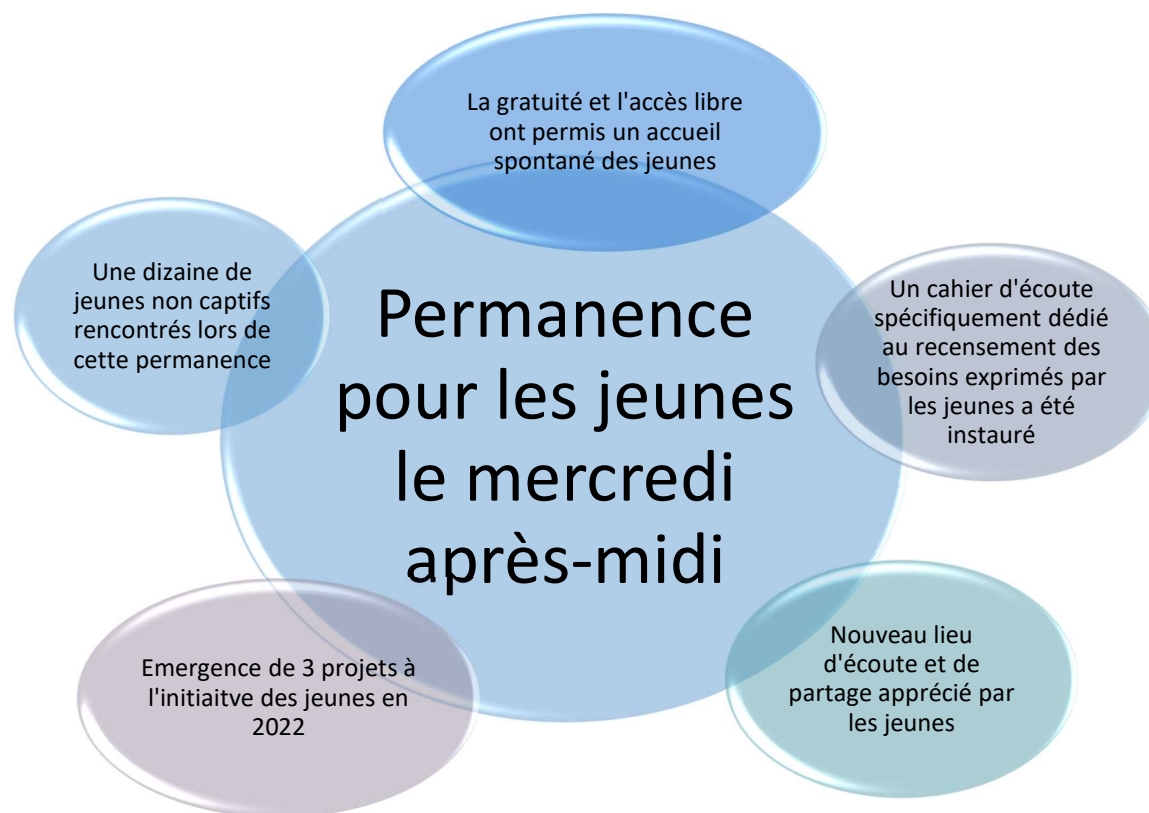
Le Centre Social a réellement répondu à une attente, ces ateliers ont permis d'installer différents niveaux d'apprentissage et d'associer les Ateliers Sociolinguistiques.

Axe 1 : Offrir des espaces de vie aux habitants du territoire :

Objectif 1b : Aménager des espaces d'interconnaissance et d'échanges.

Action : Permanences jeunes mercredi après-midi,

Pour donner suite au diagnostic jeunes effectué fin d'année 2020 à début février 2021 : ouverture mi-janvier 2021 d'une permanence jeunes le mercredi après-midi accompagnée par l'animatrice PS jeunes.



La mise en place de cet atelier a impulsé une réelle dynamique dans le cadre de l'écoute différenciée proposée comme axe de travail avec la jeunesse.

Les actions non réalisées

Certaines actions sont en cours de réalisation et demandent à être finalisées.

Pour aller plus loin dans notre analyse du bilan, nous avons plus particulièrement réfléchi, en termes de réalisation des déclinaisons par secteur d'activités, à ce qui avait présenté un frein ou une contrainte pour la réalisation des actions initialement prévues. Il était intéressant de savoir si cela était dû à un manque de moyens, ou à un obstacle institutionnel (pas pu), à un manque de compétences (pas su) ou à une erreur de diagnostic.

Renforcer la capacité d'ouverture, d'accueil, et d'écoute du centre social	Projet accueil	Pas Pu/ erreur de diagnostic	Freiné par la COVID, ce projet n'a pas été assez clairement défini, il s'agira de le requalifier dans les intentions finales si reconduit sur prochain projet.
---	----------------	---------------------------------	--

Axe 1B : Aménagement des espaces d'interconnaissances et d'échanges

S'appuyer sur les activités du CS pour amplifier les échanges entre les habitants	Création de nouvelles passerelles	Pas pu/ pas su	Passerelle = mélange de public de secteurs différents, impossible pendant deux années de crise sanitaire Pas su : difficulté de travailler en transversalité
	Utilisation des outils numériques entre les habitants	Erreur de diagnostic/pas su	Un peu testé sur les projets communs, mais nécessite de proposer un cadre rigoureux aux utilisateurs.trices
Développer l'ouverture à la culture et l'interculturalité	Organisation de débat	Pas pu	La demande d'habitants ne s'est pas renouvelée

Axe 2a : Soutenir des projets et initiatives des habitants

Travailler un mode opératoire pour coordonner les salariés sur la mise en place de projets portés par les habitants	Mise en place d'une instance collégiale	Erreur de diagnostic	Instance non pertinente et complexe, il suffit de s'accoutumer au travail collectif
	Travail collectif autour d'une méthode d'accompagnement	Erreur de diagnostic	Développer la formation autour du DPA (Développement du Pouvoir d'Agir) 6 personnes formées à FAVE (faire émerger des actions collectives à visée émancipatrice) à élargir. Avons eu d'autres priorités.
Conforter l'accompagnement des projets existants en impliquant les habitants	Organisation de débats conférences	Pas pu	La demande d'habitants ne s'est pas renouvelée
	Projets à l'initiative de Pause Café	Erreur de diagnostic	Les participantes ne souhaitent pas spécialement porter de projet, juste se retrouver, créer du lien

2B Renforcer la vie associative

Consolider le bénévolat au sein du centre social	Elaboration d'une bourse de bénévolat	Erreur de diagnostic	A revoir à une autre échelle, le Centre Social ne peut pas porter seul de type d'action
	Formaliser les modalités d'accueil des nouveaux bénévoles	Pas pu/pas su	Difficultés de trouver des dates, revoir le format si besoin
	Implication confortée des bénévoles par la communication sur les missions globales du CS	Pas pu/pas su	Recherche du format adapté

Axe 3 développer l'accès aux droits, aux services et à l'autonomie notamment pour le public fragilisé

Développer des actions facilitant l'accès aux droits et aux services	Orientation du public dans le cadre du projet accueil	Pas Pu/ erreur de diagnostic	Projet accueil pas rédigé
	Plateforme interpartenariale pour du bénévolat	Pas pu/ Erreur de diagnostic	Doit s'envisager à une autre échelle. Pas pu car pas les ressources nécessaires pour cette réalisation
Déployer des espaces d'acculturation collective au numérique	Co construction des espaces d'acculturation	Erreur de diagnostic	Trop tôt pour co construire

- Les erreurs de diagnostic sont principalement concentrées sur l'axe 2 Soutenir l'implication des habitants.tes., notamment parce que nous avons été freinés par la crise sanitaire, et que les bénévoles du Centre Social ont été longuement éloignés de la vie associative. Aussi parce que nous avons imaginé des instances qui n'ont pas lieu d'être si un échange continue inter-secteurs sur les projets se faisait de façon naturelle.

Cette situation questionne aujourd'hui le centre social :

- Comment travailler collectivement, de façon moins sectorisée ?
- Comment renforcer le lien aux bénévoles d'activités ?

Nous n'avons souvent « Pas pu » suite à :

1. La crise sanitaire.
2. De nouvelles priorités induites par cette situation.
3. Un besoin de poser collectivement une réflexion partagée autour du projet d'accueil notamment, avec une approche, une posture en lien avec le DPA (Développement du Pouvoir d'Agir).
4. Un turnover important, des problèmes de recrutement récurrents chronophages qui ne permettent pas de déployer le projet social de façon apaisée.

Les actions partiellement réalisées

Axe 1A : Offrir des espaces de vie aux habitants du territoire

Renforcer la capacité d'ouverture, d'accueil, et d'écoute du centre social.	Ecoute hors les murs	Pas pu/pas su	La mise en œuvre a été longue et laborieuse. Les deux salariées en charge de cette action n'étaient pas sur des temps de travail compatibles et le reste de l'équipe n'est pas toujours facilement mobilisable, soit pour des raisons de planning, soit pour des difficultés liées à la posture d'écouter
	Formation à la posture d'écouter	Pas pu	La formation à la posture d'écouter n'est pas encore généralisée, la crise sanitaire n'a pas permis de prioriser la formation.

32

Axe 1B : Aménagement des espaces d'interconnaissances et d'échanges

S'appuyer sur les activités du CS pour amplifier les échanges entre les habitants.	Passerelle enfance petite enfance	Pas pu	En raison de la COVID mais redémarrage en 2022
	Sensibiliser les intervenants techniques aux postures favorisant l'échange	Pas pu	La priorité durant ce dernier projet a été de maintenir un maximum d'heures pour les intervenants techniques malgré les contraintes imposées par la crise sanitaire puis de gérer les modifications de salles suite au déménagement.
	Communication bénévoles salariés (nomination d'un administrateur référent)	Pas pu	Un référent administrateur.trice a été nommé.e pour chaque secteur d'activités. Les tables rondes (professionnels/parents/référent CA) ont débuté en 2022 sur le secteur enfance. De même sur le secteur petite enfance sous forme de groupe d'échanges entre parents .
Développer l'ouverture à la culture et à l'interculturalité	Aménagement d'espaces et d'animation	Pas pu	N'ayant pas encore intégré de nouveaux locaux pérennes, il n'a pas semblé opportun d'investir des lieux temporaires en termes d'aménagement, bien qu'une journée thématique collective ait pu se dérouler.
	Projets interculturels transversaux	Pas su	Comme pour les autres items, la transversalité ne s'est pas faite sur cette question.

Axe 2a : Soutenir des projets et initiatives des habitants

Conforter l'accompagnement des projets existants en impliquant les habitants	Développement de nouveaux modes participatifs	Pas pu	Freinés par la crise sanitaire, ces nouveaux modes participatifs reprennent en 2022-2023 lors des nouvelles actions collectives proposées.
	Ré instauration de toutes les commissions	Erreur de diagnostic/Pas pu	Concernant le secteur familles, les commissions sorties ne sont pas des modalités de mobilisation adaptées aux adhérents de ce secteur. Pour le secteur enfance, la commission est restaurée depuis 2022. Pour le secteur jeunes, en réflexion car liée à la structuration du futur projet jeune Pour le secteur petite enfance, le « groupe d'échange entre parents » s'est rencontré 2 fois en 2022.

Axe 3 développer l'accès aux droits, aux services et à l'autonomie notamment pour le public fragilisé

Développer des actions facilitant l'accès aux droits et aux services	Maintien des infos partenaires à jour pour l'orientation	Pas pu	Cette action demande beaucoup de temps et d'adaptation sur un territoire partenarial en continuel mouvement. N'est plus pertinent avec la présence de la Maison France Services à proximité.
--	--	--------	--

Conclusion à propos des actions partiellement réalisées :

- *Dans les activités partiellement réalisées : on n'a surtout « pas pu » : en raison de la crise sanitaire et de la complexité de mettre en place un travail transversal, ce n'est pas une pratique instaurée au Centre Social et la crise sanitaire a renforcé la sectorisation des activités.*
- *Des objectifs déclinés en actions qui nécessitaient des temps de formation, également mises en suspend en raison de la COVID.*

Auto-évaluation interne

Moyens humains

Après avoir connu une croissance très rapide, sans réelle structuration, le Centre Social tend aujourd'hui à connaître une situation relativement stabilisée après la consolidation des différentes équipes.

Les équipes sont complètes, seul le turnover reste parfois complexe, puisque les emplois sont liés à des encadrements législatifs. Il y a une très forte pénurie de personnel qualifié dans les secteurs enfance et petite enfance, suite aux carences de formations en période COVID et à un certain désintérêt pour les métiers autour du lien, relativement bousculés pendant la crise sanitaire. De plus quelles que soient les situations, cette crise a épuisé les organismes.

Pour illustrer ce propos, l'absentéisme de l'année 2022 représentait 641 jours, 4487 h de travail, 2.46 ETP (Equivalent Temps Plein). Le taux moyen d'absentéisme national est de 6.19 %, en France en 2021. Pour l'année 2022 cela représentait un taux de 10.20 % au Centre Social, ce qui est relativement important.

Ce taux est révélateur de l'énergie dépensée pour pallier les remplacements.

De nombreux postes sont restés vacants faute de candidat, pendant de longues périodes. Par exemple le poste d'animateur jeunes n'est pas pourvu depuis mars 2021.

✓ **Des professionnels sont montés en compétences :**

- Deux nouvelles salariées ont suivi la formation « Faire Emerger et Animer des Actions Collectives à Visée Emancipatrice », dans laquelle est notamment valorisée le Développement du Pouvoir D'Agir (DPA) des habitants. Cette approche initiée par Yann Le bossé vise à produire moins d'inégalité et développer une société plus juste. A ce titre la posture professionnelle s'adapte : de sauveur à passeur, on ne fait pas à la place des personnes, mais on les écoute et on les accompagne dans leur capacité à agir. Ce qui porte le nombre de salariées formées à 6 au sein de notre structure. Une formation adaptée à tous les acteurs.trices du Centre social est en cours d'étude sur ce thème, après une journée collective organisée début janvier qui a connu un réel succès. L'intérêt de cette approche est fortement soutenu par le Conseil d'Administration.
- La référente famille a débuté une formation CAFERUIS en janvier 2022.
- L'assistante administrative de direction a conforté ses compétences (institut François Bocquet automne 2021)
- Nous avons professionnalisé un animateur dans le cadre d'un BPJEPS, malheureusement nous n'avons pas retrouvé d'alternant depuis mars 2022.
- Par des formations collectives : Ecoute (Accolades en janvier 2021), la fresque du climat (mai 2021), le Développement du Pouvoir d'Agir (DPA), (Philippe Villeval janvier 2023), outils informatiques.
- Les équipes petite enfance et familles ont des analyses de pratiques mensuelles.

✓ **Nous avons bénéficié d'accompagnements spécifiques RH :** (Accolades) pour la reprise d'activités post COVID, Analyse de la Pratique (APP) institutionnelle, (GRAPPE innovation de février à novembre 2021) pour un travail de régulation d'équipe petite enfance, avec la direction du Centre Social, suite à de nombreux départs et au travail entrepris initialement avec les services de santé au travail.

- ✓ **Un copil Qualité de Vie au Travail (QVT)** a été mis en place en 2021 à l'issue de l'accompagnement des services de santé au travail et en l'absence de CSE (carence). Composé de salariés.ées issus.es de tous les secteurs de l'association, toutes les catégories professionnelles sont représentées. Cet espace de discussion autour du travail a pour premier objectif de favoriser l'interconnaissance entre les salariés.es.
- ✓ **Nous avons fait évoluer nos différents outils RH** : DUERP (Document Unique), révision quinquennale des pesées...
- ✓ **Tous les documents relatifs à la gouvernance associative ont été revus ou créés** : Charte administrateurs, convention de bénévolat, délégation de la direction, Règlement Intérieur de la Vie Associative (RIVA).

De très nombreuses choses ont été approfondies, ont évolué durant les 5 dernières années, il y a une maturité professionnelle installée. La transversalité commence à mieux fonctionner, sans toutefois être un réflexe confirmé. Il s'agit toujours aujourd'hui de développer cette transversalité en termes de sens : comment je bénéficie de la compétence des autres pour donner plus de sens à mon action, en lien avec le projet social ? Cela nécessite d'adapter sa posture professionnelle, de changer des habitudes de travail. Les coordinations sont désormais des espaces permettant d'approfondir les échanges autour des travaux partenariaux et projets en cours, elles ont été élargies en ce sens aux adjointes de secteur et dédiées aux réflexions partagées autour du projet social. Cette organisation permet une réflexion collective plus adaptée et le suivi des actions et des projets.

Certaines missions transverses du Centre Social doivent être collectivement assises et partagées : l'accueil et la parentalité par exemple, ne peuvent en aucun cas n'être que l'affaire des chargées d'accueil et du secteur famille.

L'équipe salariée est aujourd'hui consciente des points forts et des points faibles du Centre Social, mais connaît des difficultés à mettre en œuvre une nouvelle façon de fonctionner, ce n'est pas une habitude de travail certainement issue de l'histoire complexe du Centre Social. Comme nous n'arrivons pas de surcroît à fonctionner avec des équipes complètes depuis la crise sanitaire, qui a complètement dérégulée le lien au travail, il est difficile de fédérer collectivement autour de la transversalité. Nous sommes très souvent happés par une gestion chronophage des recrutements.

Le développement d'activités autour des 3 principaux pôles d'activités : enfance, petite enfance, jeunesse est quasiment arrivé à son maximum. Un fonctionnement commençait à s'installer quand la crise sanitaire est arrivée et a déstabilisé ce dernier.

Les relations avec les collectivités qui nous financent se sont également stabilisées, dans un premier temps avec la mise en place d'une convention tripartite (Collectivités/CAF/Association). Un travail partenarial en amont de sa rédaction a permis de poser les freins rencontrés de part et d'autre et de formaliser des rapports de confiance. L'arrivée de nouveaux élus.es a également permis de repartir sur des bases affranchies d'un historique chargé, avec une réelle intention politique de développer le travail partenarial. Dans le cadre de la méthodologie de projet, des entretiens menés par Itinere Conseil auprès des élus.es ont été diligentés par le Conseil d'Administration. Il s'agissait de nous assurer que nous partions sur de bonnes bases partenariales.

Fonctionnement / Organisation

Le Centre Social doit maintenir l'affirmation de son identité comme outil de proximité contribuant au développement local, accompagnant les initiatives dans l'intérêt commun. La gestion des différents équipements d'accueils d'enfants est une activité qui génère beaucoup d'adaptations chronophages qui ne doivent pas nous faire oublier le sens de notre mission première.

Concernant les activités d'accueils d'enfants, nous devons également apprendre à gérer notre frustration d'être dans l'incapacité de répondre à tous les besoins des familles, lorsque nos capacités d'accueil notamment ne nous permettent pas de répondre à la demande. En effet, nous nous trouvons souvent bien seuls face à des situations familiales complexes. L'augmentation de capacité d'accueil du futur Centre Social et le partenariat avec la CCSB pour une formation locale BAFA devraient nous permettre de répondre plus favorablement aux besoins des familles, avec plus de possibilités potentielles de recrutement.

Afin d'asseoir sa notoriété en tant que tel, le Centre Social n'est pas qu'un lieu d'accueil d'enfants, un gros travail de communication déjà entamé doit être maintenu et renforcé. Actuellement nous disposons de plusieurs outils de communication : le site internet, différents panneaux signalétiques ont été installés, chaque année nous diffusons un flyer à la rentrée...En interne les PV des coordinations hebdomadaires sont adressés à chaque salarié et membres actifs du CA, le journal interne Unissons doit être revu dans son format et plutôt être destiné aux bénévoles d'activités qui privilégient une communication écrite par mail.

Communication ne veut pas dire qu'information, il s'agit de **réduire l'incommunication** en partageant nos pratiques, en interne et en externe. Chacun à sa place, est responsable de l'image renvoyée, de la transmission de ce qui est vécu ou programmé. L'enquête effectuée par le cabinet Itinere auprès de nos partenaires collectivités révèle également une demande de communication sur le droit commun : apprendre à valoriser nos savoir-faire, nos ressources ; ne pas uniquement communiquer sur les temps forts ou festifs. De nombreuses évolutions notables d'amélioration ont été conduites sur ce champ : une salariée dédiée à la communication sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Snapchat pour les jeunes), deux salariées formées pour la communication sur le site internet.

Au terme de l'enquête effectuée en 2019, la réflexion autour du nom du Centre Social, connotée de façon négative par une partie de la population du territoire est aussi un enjeu. Le terme « social » semble nuire à l'image du Centre Social. Il s'agira de s'assurer que les valeurs communes portées s'assoient bien **sur le mot social en termes de ce qui se rapporte à une société, à une collectivité humaine, ce qui définit les rapports entre les individus, les membres de la société** et pas uniquement comme une réponse à des besoins pour une population plutôt défavorisée. La mission d'un Centre Social est d'accompagner les habitants dans les enjeux de société par rapport aux différentes évolutions de cette dernière.

L'accueil doit également être considéré comme une action à part entière, pour être envisagé comme tel cela doit s'inscrire dans la rédaction **d'un projet accueil précisant l'importance et la place de l'accueil dans un Centre Social** afin que cette fonction soit collectivement partagée. Ce projet devra non seulement décliner les objectifs attendus, mais également les postures professionnelles qui en découlent. De façon plus pratique, il s'inscrira comme réel outil dans la démarche du DPA (Développement du Pouvoir d'Agir), notamment avec une qualité d'écoute déterminante.

Depuis février 2014, nous avons mis en place un cahier d'écoute. Nous sommes tous, au sein du Centre Social « des oreilles » potentielles, attentives à notre public et à leurs besoins, que nous soyons salariés ou bénévoles.

Aujourd'hui, après une formation collective sur ce thème une pilote a été mandatée pour cette mission. Des cahiers d'écoute sont à disposition dans tous les secteurs d'activités, les informations sont relevées et centralisées sur un cahier numérique. L'écoute externe se pratique de façon hebdomadaire en binôme, les informations recueillies sont également recensées. Une commission écoute, composée de deux administratrices et de trois salariées se réunit chaque trimestre pour faire un point sur toute cette matière collectée. L'objectif est désormais, maintenant que l'écoute est structurée, d'avoir la capacité de transformation de cette matière, de la mettre en opérationnalité.

Concernant nos locaux, comme évoqué dans la première partie de présentation nous aurons le plaisir d'intégrer des locaux neufs, agrandis et énergétiquement autonomes en 2024. Cette rénovation s'inscrit dans le programme de la collectivité « Belleville en Beaujolais petite ville bio climatique en 2035 ». Il s'agira de réinvestir ces nouveaux locaux, avec de nouveaux espaces qui nous permettront de développer des actions au plus près des attentes de notre public tout en maintenant l'existant actuellement dispersé sur 7 lieux différents. Nous souhaitons associer les habitants à la nouvelle dénomination du Centre Social, nous devons aborder ce point avec les collectivités.

La vie associative a été consolidée avec l'arrivée de nouveaux administrateurs.trices, la constitution d'un comité de présidence très actif et investi. Pour maintenir le Conseil d'Administration engagé, outre l'aspect fonctionnel des instances, il conviendra de pouvoir faire association autour de nos projets et des valeurs communes. Les instances associatives doivent être porteuses des projets.

Synthèse de ce bilan

- **Un Centre Social qui a très majoritairement su répondre aux axes de travail qu'il avait définis dans le précédent projet malgré des contraintes liées à la crise sanitaire**
- **Qui a su maintenir et adapter son activité, son partenariat et sa vie associative tout en confortant sa situation financière,**
- **Qui a su mobiliser toutes les ressources et compétences des salariés et bénévoles actifs, notamment sur la période de crise sanitaire.**
- **Qui a maintenu sa visibilité sur un territoire hétérogène, qui doit persévérer dans la valorisation de ses compétences : le Centre Social reste encore trop souvent identifié comme un lieu de garde pour les enfants.**

Pour maintenir son développement, le Centre Social doit :

1. *Se rapprocher des habitants pour co construire les projets et les actions : développer l'écoute, « aller vers ». Accueillir et accompagner les habitants comme les acteurs de leur territoire plutôt que comme des consommateurs de services.*
2. *Pouvoir réorganiser son fonctionnement transversal apprendre à travailler collectivement les projets en lien avec le secteur familles notamment, pour valoriser les actions en lien avec la parentalité*
3. *Conforter sa vie associative, en s'appuyant notamment sur les bénévoles, en intensifiant leur implication.*
4. *Développer sa communication notamment sur le droit commun.*

Panorama du partenariat

Le territoire dispose d'un riche tissu associatif, les institutions et associations présentes couvrent parfois des territoires assez élargis du territoire de Villefranche sur Saône et la totalité du Beaujolais

Le partenariat au cours des 4 dernières années s'est fortement renforcé, grâce à plusieurs éléments de contexte :

- ✓ Des co constructions avec des partenaires aux publics spécifiques, la présence du Centre Social favorise des rencontres et une mixité de public.
- ✓ L'arrivée sur le territoire de nouveaux partenaires tels que Forum réfugiés, le Mas ; la disparition de partenaires d'actions comme le PIJ, la fermeture de l'antenne locale de l'OPAC.

Aujourd'hui le partenariat du Centre Social est représenté sous 4 entrées :

Les partenaires d'action : les partenaires avec qui on réalise ensemble des actions : Soirées jeux, écoute avec la prévention spécialisée (Sauvegarde 69), réveillon solidaire avec le Foyer des Remparts, les jardins familiaux avec le Secours Catholique, ateliers cuisine avec la MDR...

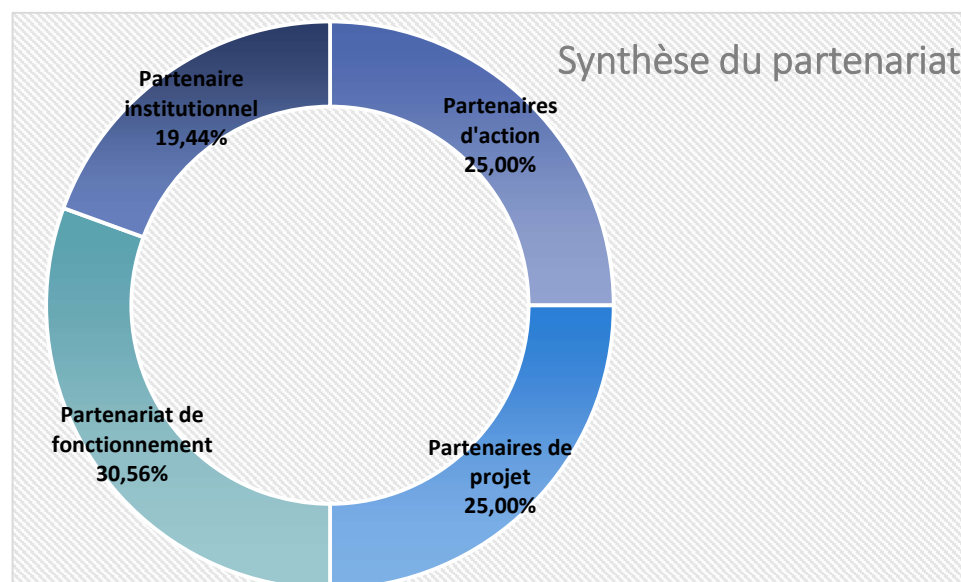
Les partenaires de projet : avec qui nous ne sommes pas encore engagés en termes d'actions réalisées mais qui participent à des groupes de réflexion issus de la pause partenariale, le p'tit dèj de la parentalité par exemple, avec qui nous sommes en lien dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité...

Les partenaires de fonctionnement : qui sont très souvent des partenaires sollicités dans le cadre d'accompagnement spécifique des enfants, ou pour la logistique liée à la réalisation d'actions.

Les partenaires institutionnels : qui sont nos principaux financeurs.

Avec l'arrivée de nouveaux élus.es et de nouveaux salariés affranchis d'un historique chargé, mais aussi d'anciens salariés dont le poste a souvent été reconfiguré, il nous a semblé pertinent de faire un état des lieux sur la perception du Centre Social par ces interlocuteurs. Dans le cadre de la méthodologie de projet, des entretiens ont été menés par Itinere Conseil. Il s'agissait de nous assurer que nous partions sur de bonnes bases partenariales, d'identifier s'il existait des freins dans nos relations. (Annexe 4 synthèse des entretiens).

Partenariat d'action	Partenariat de projet	Partenariat de fonctionnement	Partenariat institutionnel
Service social MDR	ADHAM	PMI	Commune de Belleville en Beaujolais
Secours Catholique	CAF (parentalité)	CMP	Commune de Taponas
Sauvegarde 69 (Prévention Spécialisée)	Calame Calade	CAMPS	CCSB
Foyer des remparts	Service Jeunesse Belleville	CLSPD	CAF du Rhône
Le Mas	ADMR	Services périscolaires communaux	Etat
Gestion'aire	Ecoles maternelle et Primaire Saint Jean d'Ardières	Services des sports communaux	Département du Rhône
Forum Réfugiés	Ecole primaire Herriot	Services logistiques (réservations, travaux...) communaux	MSA
AGIV'R (Ressources et vous)	Collège Emile Zola	OPAC	
Département (CPEF :Centre de Planification et Education Familiale)		Pôle Emploi	
Médiathèque		Mission Locale	
		Campus connecté	



Aujourd'hui le Centre Social est toujours engagé à part égale entre le partenariat d'action et de projet.

L'importance du partenariat de fonctionnement démontre que nous ne pouvons pas œuvrer seuls, et que nous nous appuyons sur les ressources partenariales du territoire.

Nous avons déjà des relations partenariales avec un très grand nombre d'acteurs du territoire.

Le Centre Social souhaite continuer de privilégier un partenariat basé sur la co-construction et l'implication réciproque.

Nous sommes de plus en plus considérés comme un acteur majeur du territoire et souvent sollicités pour notre expertise de connaissance des habitants, ce qui est une nouvelle valeur ajoutée aux compétences du Centre Social et la reconnaissance de son savoir-faire.

Diagnostic de territoire

L'analyse des données froides a été établie à partir des données chiffrées principalement de l'INSEE. Nous n'avons malheureusement plus accès aux données statistiques CAF pour des raisons de confidentialité.

Lors du précédent projet social, nous avons pu observer les données statistiques en différenciant celle de Belleville, de Saint Jean d'Ardières et de Taponas. La fusion de Belleville avec Saint Jean d'Ardières ayant eu lieu en 2019, nous n'avons plus accès au même niveau de détail géographique des données. Les distinctions comparatives ne sont plus forcément pertinentes puisque désormais l'ensemble des statistiques sont confondues pour les deux anciennes communes : Belleville et Saint Jean d'Ardières. De plus, nous ne disposons pas toujours des données chiffrées pour la commune de Taponas. Celle-ci ayant beaucoup moins d'habitants les chiffres sont souvent inaccessibles, car protégés par le secret statistique.

Nous pouvons cependant valider que les grandes tendances dégagées en 2019 lors du précédent travail de diagnostic sont toujours d'actualité.

Analyse de données froides

La principale caractéristique de la population du territoire du centre social est sa mixité.

Le centre social est situé en très grande proximité du Quartier Prioritaire de la Ville (QPV), puisque l'immeuble le plus proche est situé dans la cartographie au QPV. Pendant les travaux de réaménagement du centre social, celui-ci a même été déménagé par la mairie au sein du QPV. Les habitants du QPV fréquentent largement le centre social. Ils sont tous logés en collectif dans des immeubles appartenant majoritairement à l'OPAC et pour quelques-uns à la SAEMIB.

En proximité de ce QPV et de l'autre côté du centre social se trouvent plusieurs zones de logement avec des maisons individuelles ou de petits immeubles jouxtant eux-mêmes le centre-ville, composé principalement d'une grande rue commerçante.

Le niveau de vie des habitants est très différent d'un côté à l'autre de notre territoire d'intervention.

Une population en forte croissance

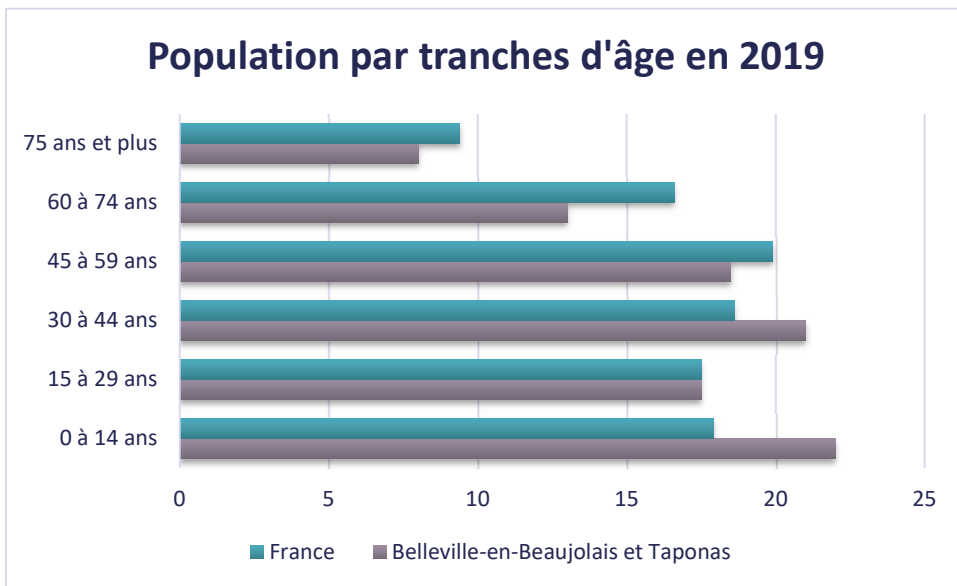
Une constituante importante du territoire est la forte croissance de sa population ces dernières années.

+ 15 % d'habitants de 2008 à 2013 puis + 9,74 % entre 2015 et 2019. Si l'augmentation continue, elle tend tout de même à ralentir, mais reste nettement supérieure à l'augmentation de la population du Rhône (+ 5.3 % de 2013 à 2019).

L'augmentation importante de la population s'explique par l'attractivité du territoire. Le faible coût du foncier, le développement économique, l'accès facilité aux grandes agglomérations par le train et l'autoroute sont autant de raisons qui donnent envie aux personnes de s'installer sur le territoire de Belleville-en-Beaujolais et Taponas.

	2008	2013	2019	2022
Belleville-En-Beaujolais	10440	12031	13314	13706
Taponas	856	945	927	948
Total	11296	12976	14241	14654

Une population jeune



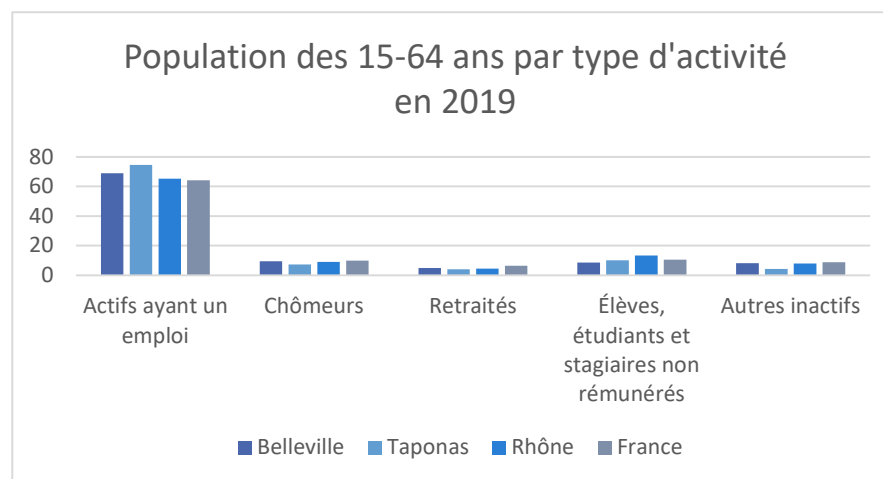
Source : Insee, RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

Les habitants des 2 communes sont nettement plus jeunes que la moyenne nationale. En 2019, le nombre d'enfants de 0 à 14 ans est supérieur à la moyenne nationale sur les deux communes. Une corrélation est à établir avec l'installation de nouvelles familles sur le territoire, constituées principalement de jeunes couples, ayant des enfants ou des projets d'enfants à venir.

Les jeunes de 15 à 29 ans sont représentés sur le territoire à hauteur de la moyenne nationale. Il est à noter qu'il n'y a pas d'établissement d'études supérieures sur les 2 communes (à l'exception des deux classes de BTS viticoles dispensés par le lycée agricole Bel-Air) et que les jeunes du territoire poursuivant des études sont amenés à partir dans les plus grandes villes alentour. Il est probable que ceux-ci soient recensés sur la commune où ils se logent pour leurs études. Il est à noter que la mise en place du Campus Connecté (2021) à Belleville en Beaujolais, devrait faciliter des études de proximité.

Une part importante d'actifs ayant un emploi à Belleville comme à Taponas

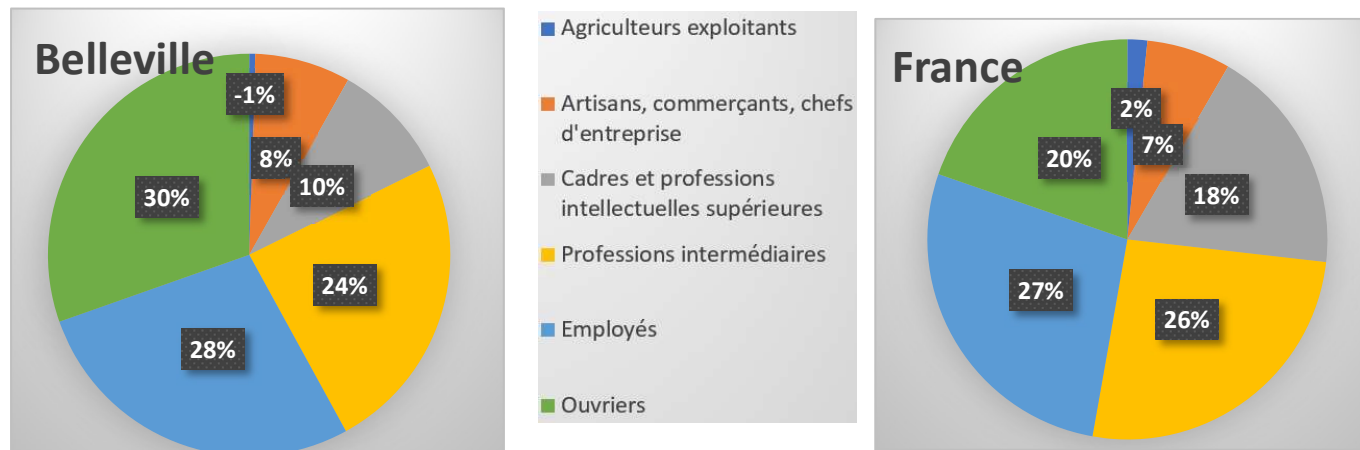
La part d'actifs ayant un emploi est de 68.9% à Belleville et de 74.4% à Taponas. Ces chiffres sont supérieurs aux moyennes départementales et nationales. La proportion de chômeurs à Belleville se situe entre celle du Rhône et de la France alors qu'elle est bien en dessous à Taponas.



CSP : une population d'ouvriers plus importante que sur le plan national et une population de cadres inférieure numériquement

Les représentations en pourcentage d'employés, de professions intermédiaires, de commerçants et d'agriculteurs sont assez proches localement des représentations nationales. Le nombre d'ouvriers (30%) est quant à lui significativement supérieur à Belleville-en-Beaujolais qu'en France sur sa globalité.

Historiquement le territoire était un bassin d'entreprises de production.



Une hétérogénéité de logements

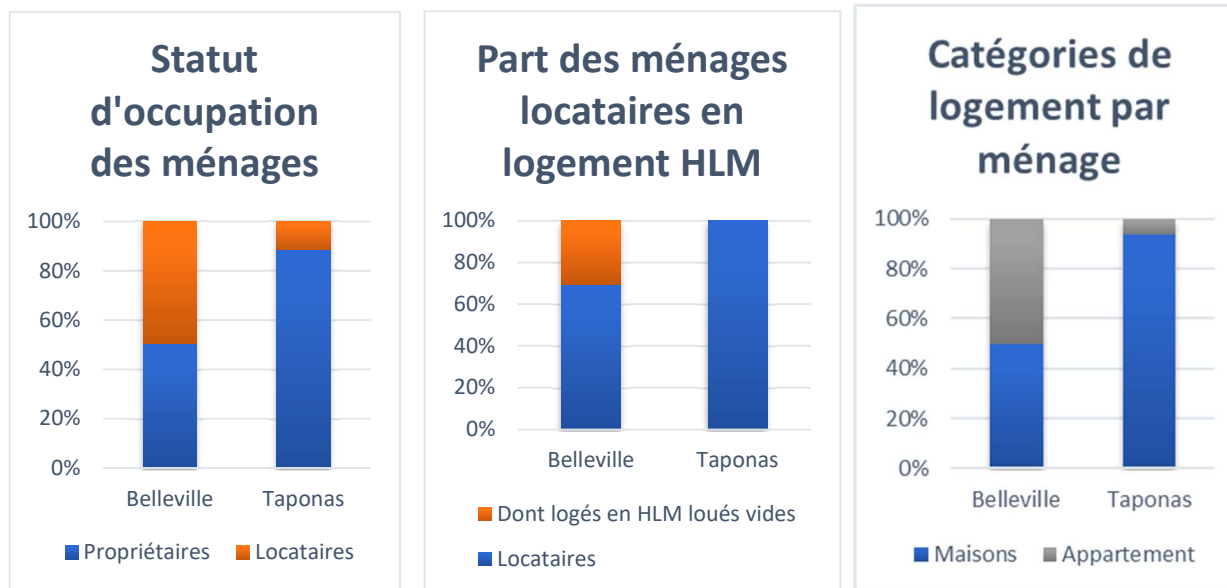
La question du logement renforce le constat de la forte hétérogénéité des conditions de vie sur le territoire.

A Belleville, le quartier Aiguerande a été classé QPV, depuis 2015, au vu du faible niveau de revenus de sa population. Il est composé exclusivement de ménages locataires en logement collectif.

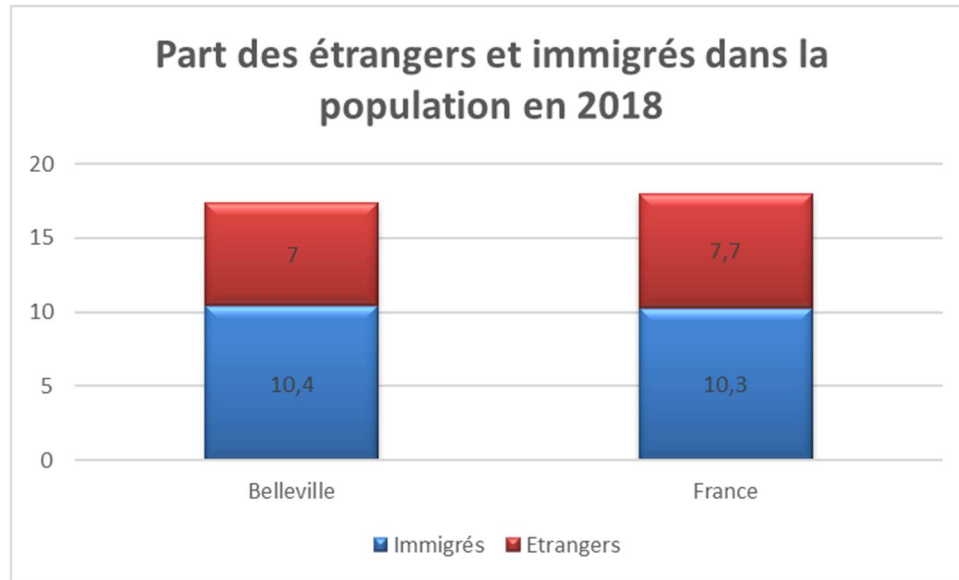
Sur les autres composantes du territoire, il y a de nombreuses maisons en lotissements ou en hameaux desquelles les ménages sont propriétaires.

Ainsi, à Belleville-en-Beaujolais, la moitié des ménages est locataire de son habitat alors que l'autre moitié est propriétaire. A Taponas, qui est beaucoup plus rural, 87% des logements sont occupés par une personne propriétaire.

Sources : Insee, RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022



Une population immigrée : une mixité de population



Les chiffres de l'INSEE de 2018 nous indiquent que la moyenne des données de Belleville en Beaujolais se situe dans la moyenne nationale.

Pour rappel, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France.

Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française.

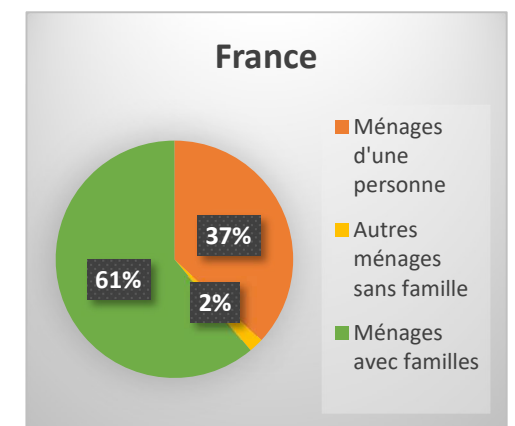
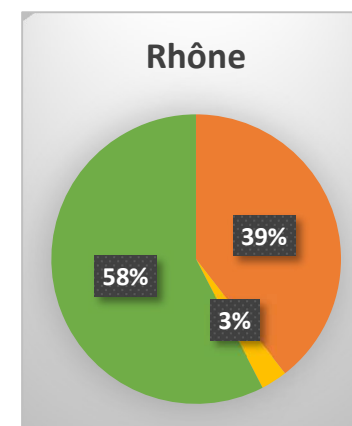
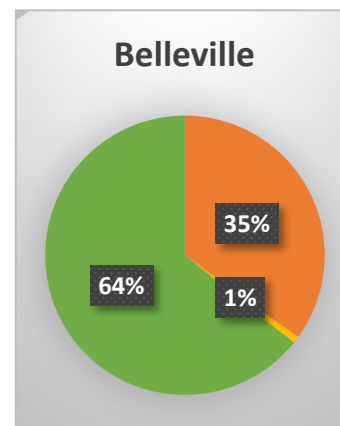
Source : Données INSEE 2018

Des ménages composés de familles

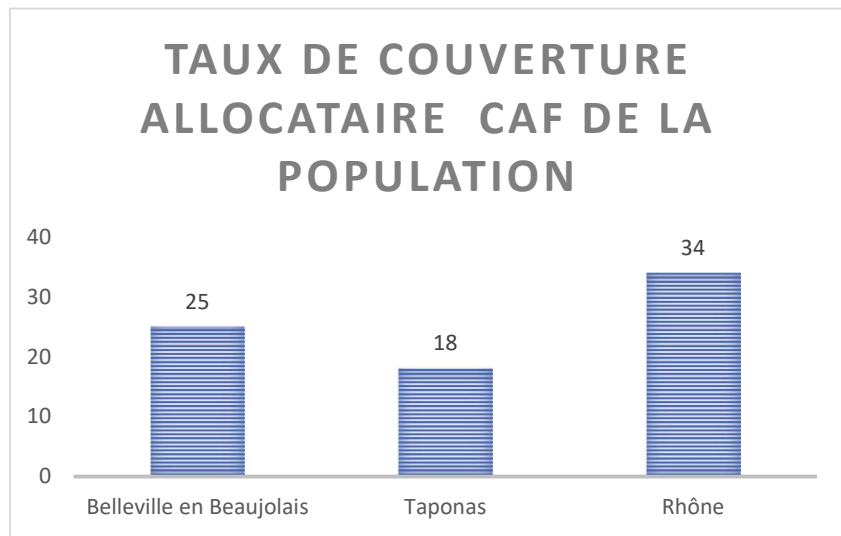
L'INSEE définit la famille comme la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ; soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

La proportion des familles dans les ménages est supérieure à Belleville avec 64% à celle du département (58%) ou du pays (61%). 35% des ménages sont composés de personnes seules.

Sources : INSEE 2018



Public fragilisé, en situation de précarité



A partir des chiffres relevés lors du diagnostic de territoire par la CAF du Rhône, dans le cadre de la CTG (Convention Territoriale Globale), nous constatons que Belleville en Beaujolais a une couverture d'allocataires plus importante que celle du Rhône et nationale.

44

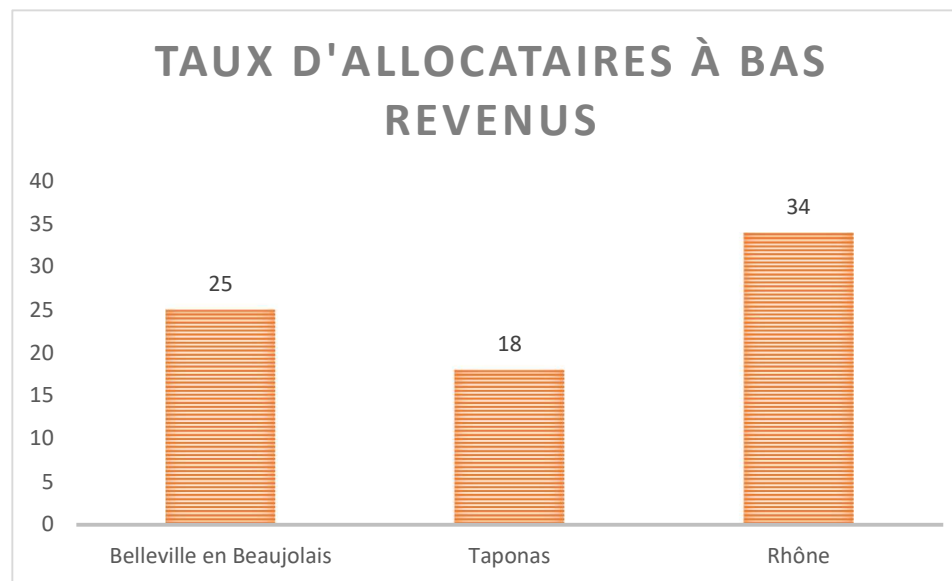
L'importance du nombre de familles avec enfants sur le territoire explique le nombre important d'allocataires CAF.

Nous n'avons plus accès aux détails des allocations versées par la CAF du Rhône, cependant, au regard des mêmes éléments que ceux précités, nous avons connaissance d'un taux de bas revenus de 25 % sur Belleville, de 18 % à Taponas soit nettement plus faible que le taux du Rhône : 34 %. Soit un territoire globalement moins concerné par la précarité financière.

Seuil de bas revenu : fixé à 60 % du revenu médian avant impôt.

La population de référence : les non-étudiants et les allocataires de moins de 65 ans.

Le salaire net médian en France dans les établissements privés en 2021 est de 2012 €. Au niveau national 50 % des Français perçoivent, dans le secteur privé, un salaire inférieur à 2012 € net par mois.



Zoom sur le quartier politique de la ville Aiguerande Peillon à Belleville en Beaujolais

Rappel des résultats de l'enquête de 2019 :

- **Les habitants de ce quartier connaissent mieux leur ville et leur quartier** (ancienneté moyenne 19 ans contre 16 ans à Belleville / 15 ans au global)
- **Mais ils l'apprécient moins que la moyenne**
- **Plus d'1 sur 2 note une amélioration des conditions de vie sur sa commune** (*même items que le reste de l'échantillon : commerces, animations et loisirs, transports*)
- **Les motifs de dégradations sont les mêmes que sur l'échantillon global**, mais pas dans le même ordre : la sécurité par exemple n'apparaît qu'en 3^{ème} position (1^{ère} position pour l'ensemble des habitants de Belleville)
- **L'accès aux services et équipements est satisfaisant** pour les habitants de ce quartier (*% supérieurs à la moyenne de Belleville / moyenne globale*)

Selon les sources issues du diagnostic CTG :

Une population jeune

- 24 % des habitants ont moins de 15 ans, 10 % ont entre 15 ans et moins de 25 ans

Une population éloignée de l'emploi et moins diplômée

- 48.4 % des habitants ont un emploi (68.9 % à Belleville en Beaujolais). Sur l'ensemble des femmes résidant sur ce quartier 42.3 % sont actives. 36.2 % des 16/25 ans sont non scolarisés et sans emploi. 84.4 % des plus de 15 ans non scolarisés ont un diplôme inférieur au BAC ou n'ont pas de diplôme.

Des habitants résidents dans ce quartier davantage couverts par la CAF

- Le taux de couverture CAF est de 90 % sur ce quartier. 19 % des allocataires sont des familles monoparentales.

L'enquête

L'enquête quantitative

En parallèle de la récolte des données froides, nous avons rebalayé l'enquête réalisée en 2019 avec l'appui d'Itinere Conseil auprès d'un large panel d'habitants.

Les conclusions nous semblent toujours d'actualité rappel des principaux faits significatifs :

Les grandes lignes des résultats de l'enquête

01

Les personnes interrogées se sentent globalement bien dans leur ville

02

Elles se sentent également bien dans leur quartier

03

Les moins de 25 ans connaissent bien leur ville

04

Plus de 80% des répondants concernés trouvent à proximité des services de garde des enfants

Communication

Le bouche à oreille est le Meilleur moyen de communication

Les plus jeunes utilisent les réseaux sociaux

Les plus anciens les journaux

05

Les habitants souhaitent trouver des activités sportives et culturelles à proximité

06

Les plus jeunes et les plus âgés n'utilisent presque pas internet

07

La moitié des répondants n'avaient que peu ou pas de relations avec les habitants de leur quartier

Les grandes lignes des résultats de l'enquête

08

Manque de place
dans les services de
santé

09

Un quart des
répondants étaient
engagés dans la vie
associative

Le Centre Social

1. Connu de 80 % des répondants .
2. Perçu très majoritairement comme un lieu de convivialité et de rencontre, et ouvert à tous.
3. Les utilisateurs du Centre Social sont très majoritairement satisfaits des services.
4. Reconnu comme un lieu éducatif pour la majorité.



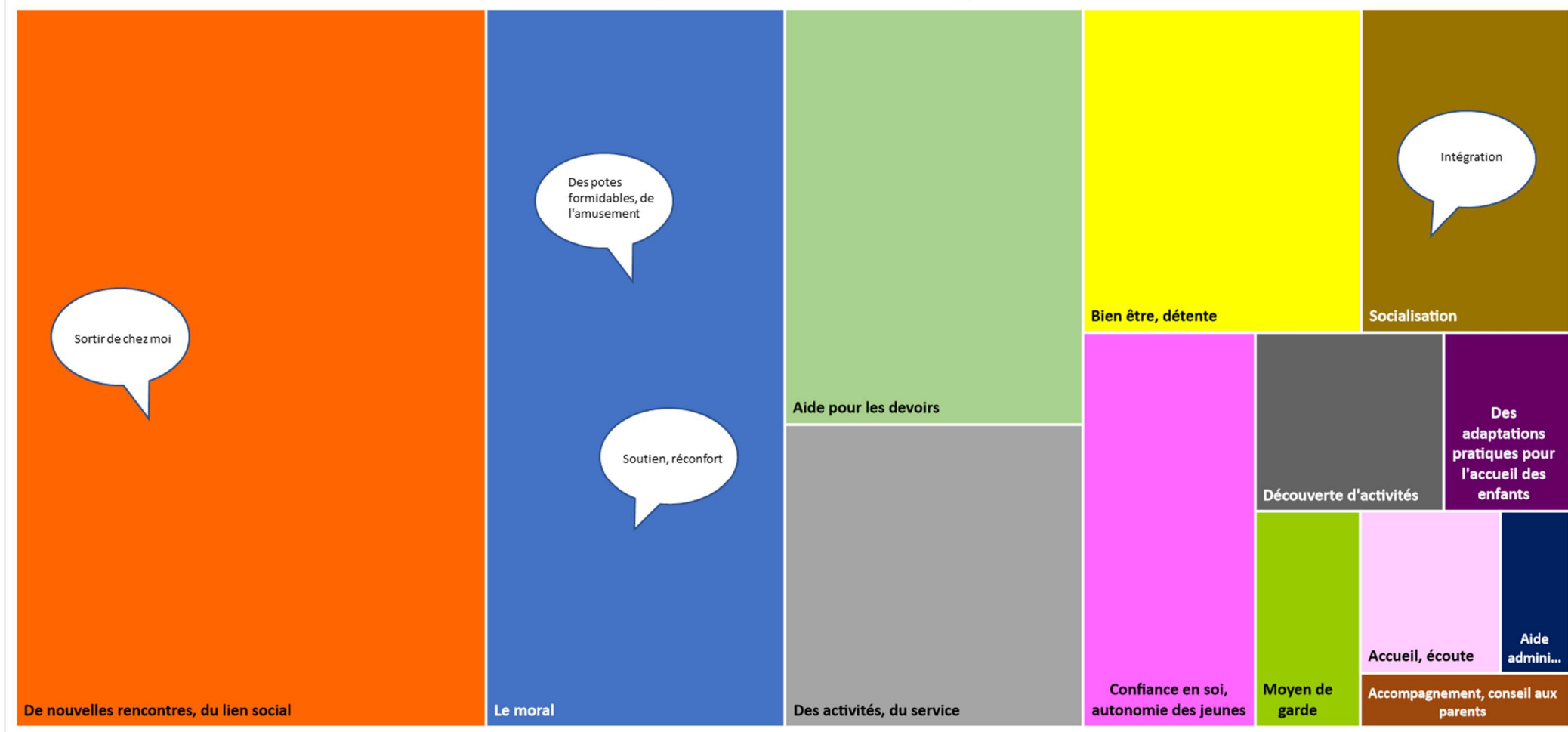
L'enquête qualitative

Mur de paroles

Nous avons interrogé notre public sur :

- Ce que le Centre Social leur a apporté
- Ce que le Centre Social leur apporte

Qu'est ce que le Centre Social vous a apporté ?



Qu'est ce que le Centre Social vous apporte ?



Le Centre Social confirme sa fonction de créateur de liens, de convivialité et de réponse aux besoins de garde d'enfants

Nos enjeux pour les années à venir

Compte-tenu de ces éléments de bilan actualisés et de notre connaissance du territoire et de sa population, nos enjeux sont toujours de passer :

De la consommation de services...



A l'accompagnement de projets

De locaux contraints...



A aller vers... hors les murs

D'un accueil centré sur les inscriptions...



A un projet d'accueil et d'écoute

D'un public consommateur d'activités...



A un public de citoyens investis

D'une méthode de travail plutôt sectorisée...



A plus de transversalité

Les enjeux pour le Centre Social dans les années à venir sont de maintenir l'évolution engagée pour l'adaptation de postures professionnelles dans l'intérêt des habitants, de conforter l'existant en le travaillant différemment.

Les administrateurs.trices sont porteurs de ces changements ils ont d'ailleurs souhaité :

- **Qualifier la transversalité** : tous les secteurs travaillent ensemble, communiquent, se sollicitent, s'alertent, dans l'objectif de coopérer sur un maximum d'actions ou de projets.
- **Approfondir les compétences des acteurs.trices du Centre Social dans le Développement du Pouvoir d'Agir (DPA)**

Le Centre Social doit maintenir sa position d'acteur social reconnu du territoire, aux compétences avérées dans la qualité des liens qu'il entretient avec son public, et ne pas se laisser absorber par la proposition de services.

Le Centre Social doit également, pour renforcer sa notoriété, donner de la visibilité à ses actions de droit commun.



3

Axes projet
social



1

Axe projet
Jeunesse

Avec un projet spécifique
annexé



1

Axe projet
Familles

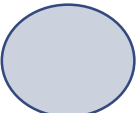
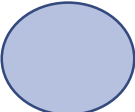
Développé spécifiquement
dans le projet familles

3 Principes transversaux pour les actions mises en oeuvre :

- Un accompagnement dans une perspective d'accès à l'autonomie
- En cohérence et en lien avec le réseau partenarial du territoire
- Favorisant une démarche éco-citoyenne



Mémo :

- Actions existantes 
- Actions à conforter de façon significative 
- Actions nouvelles 

Avant chaque axe : rappel des différents éléments de contexte, de constats, de ressources.

Axe 1 : Offrir des espaces de vie aux habitants du territoire

Objectif général : Renforcer la capacité d'ouverture, d'accueil et d'écoute du Centre Social

	Éléments de définition de l'objectif général	Sources
Bilan projet 2019/2022	- Faire évoluer le Centre Social d'une maison de services et d'activités vers une maison de projets et de citoyenneté : Les habitants acteurs de la Cité. - La configuration des locaux du Centre Social ne facilite pas toujours un accueil qualitatif, constat renforcé et complexifié par le déménagement dans des locaux temporaires. - Les contraintes liées à la crise sanitaire et Vigipirate ne favorisent pas le contact et le rapprochement. - Les actions qui ont fonctionné, en termes de participation et d'implication sont celles qui émanaient des habitants : nécessité d'une écoute large de leurs besoins - Nécessité de préciser la vocation de l'accueil en Centre Social, notamment comme outil d'écoute dans le cadre de la démarche du développement du pouvoir d'agir (DPA). - Les capacités d'écoute et d'accueil du centre Social sont reconnues, il s'agit maintenant de renforcer sa position. - La période de crise sanitaire a renforcé cette capacité : Le CS a beaucoup travaillé au maintien du lien avec les habitants durant cette période.	
Les textes de référence	Circulaire CAF 2012 : CS lieu d'animation permettant l'expression ; mission complémentaire d'accueil et d'écoute	
Données froides	Croissance de la population importante depuis 10 ans tendrait à maintenir une progression plus linéaire : + 5 % entre 2015 et 2019 (+11,05 % entre 2010 et 2015). Revenus hétérogènes de la population du territoire Quartier QPV Aiguerande Peillon	
Enquête quantitative 2019	Centre Social très majoritairement reconnu comme un lieu d'accueil, d'écoute et ouvert à tous Centre Social encore identifié comme un lieu de garde (petite enfance et enfance) 31 % des personnes interrogées n'utilisent pas facilement internet pour accéder à leur droit	P29 retour enquête P33 retour enquête
Enquête qualitative	Centre Social repéré comme lieu d'accueil d'écoute de rencontres et de lien.	
Entretiens collectivités	Souhait que le CS reste un lieu ouvert à tous. Reconnaissance de l'expertise du CS avec le public fragilisé notamment. Le CS est repéré comme un lieu structurant. Demande d'une meilleure visibilité sur notre droit commun, communication à améliorer.	
Evolutions partenariales territoriales	Souhait des partenaires que le CS reste un lieu ouvert à tous alors que le service des institutions est amené à se décentraliser ou à fusionner et tend de plus en plus à se dématérialiser. CS seul lieu qui rapproche les partenaires. Ouverture de la Maison France Services, partage de locaux communs Le CS repéré comme un maillon central d'accueil d'un large public par les partenaires, notamment par ceux dédiés à un public spécifique : Le Mas, Forum réfugiés, Gestion'R, AGIVR	
Ecoute / observations	Besoin de se retrouver après les périodes de confinement. Sollicitations sur le numérique et l'accompagnement administratif	Cahier d'écoute
Orientations et volontés	Maintenir une bonne communication externe, mais gagner en visibilité notamment sur le droit commun Renforcer le travail transversal en équipe	

Axe 1 – Offrir des espaces de vie aux habitants du territoire

Objectif général :

1.a. Renforcer la position du Centre Social comme lieu d'ouverture, d'accueil, d'écoute et de ressources

Actions existantes



Actions à conforter de façon significative



Actions nouvelles



Objectifs opérationnels :

Développer l'accueil inconditionnel et l'écoute de tous les habitants dans leur diversité avec un travail d'équipe transversal

Faciliter l'inclusion du public fragilisé dans sa vie quotidienne et son environnement en développant des actions collectives en équipe

Maintenir la position du Centre Social, auprès des partenaires, comme acteur du développement social local et lieu d'ouverture

Mettre en valeur les savoirs faire du Centre Social pour permettre une meilleure visibilité des actions proposées

Actions :

Cahier d'écoute piloté par la référente

Développer l'aller vers jeunesse physique et numérique

Aller vers avec le triporteur hebdomadaire

Permanence mercredi jeunes

Rédiger un projet d'accueil précisant la place de l'accueil et de l'écoute dans la démarche DPA.

Accompagner le public de tous les secteurs en prenant en compte les grands enjeux de société : santé, numérique, climatiques

Construire une démarche de transition numérique solidaire

Projets CLAS

Projets ASL

Co construction d'actions avec les partenaires notamment ceux accueillant des publics en situation de fragilité

Co construction avec les partenaires et les habitants des espaces d'acculturation collective au numérique

Communication partenariale

Orientation du public accueilli auprès des partenaires

Définir un plan de communication adapté à la valorisation du droit commun

Facebook, site internet, presse, panneaux lumineux,

Axe 1 : Offrir des espaces de vie aux habitants du territoire

Objectif général : Aménager des espaces d'interconnaissances et d'échanges.

	Eléments de définition de l'objectif général	Sources
Bilan projet 2019/2022	- Besoin de communiquer plus et mieux en interne, de façon à intensifier la transversalité, pour mieux échanger avec le public, malgré une amélioration notoire de la cohésion d'équipe. - Maintien du lien avec les habitants et entre les habitants malgré la crise sanitaire - Les habitants sont heureux de se retrouver entre eux, passer du temps ensemble, les rencontres et les échanges sont appréciés. Ce sentiment a été renforcé à l'issue de la crise sanitaire.	
Les textes de référence	Circulaire CAF 2012 : CS lieu d'animation permettant l'expression ; mission complémentaire d'accueil et d'écoute	
Données froides	Population hétérogène par ses caractéristiques	
Enquête quantitative	Bouche à oreille meilleur vecteur de communication Plus de la moitié des répondants n'ont pas ou peu de relations avec les habitants de leur quartier Corrélation entre appréciation de son lieu de vie et relations tissées Activités culturelles (aspirations)	P17 retour enquête P33 retour enquête P37 retour enquête P35 retour enquête
Enquête qualitative	Le Centre Social permet la rencontre, le lien social	
Entretiens collectivités	Souhait que le CS reste un lieu ouvert à tous ; qu'il touche toutes les catégories de la population à des fins de mixité sociale.	
Evolutions partenariales territoriales	Souhait des partenaires que le CS reste un lieu ouvert à tous alors que les institutions sont amenées à se décentraliser, ou à fusionner, et à se dématérialiser. Arrivée de nouveaux partenaires sur le territoire, avec un public identifié : Le Mas, Forum réfugiés	
Ecoute / observation	Certains événements sociétaux (affaire Paty, campagne électorale...) mettent à mal le bien vivre ensemble. Pour les uns, peu d'échange et de solidarité entre les habitants du quartier QPV notamment, pour d'autres, notamment les jeunes, sentiment d'un quartier solidaire, ont senti de l'entraide et bien accueillis à leur arrivée. Souffrance, solitude après le confinement.	Cahier d'écoute
Orientations et volontés	Le bien vivre ensemble à consolider Accès à la culture comme moyen d'échanges d'idées et d'interconnaissance.	

Axe 1 – Offrir des espaces de vie aux habitants du territoire

Objectif général :

1.b. Aménager des espaces d'interconnaissances et d'échanges

Objectifs opérationnels :

S'appuyer sur les activités du Centre Social pour favoriser les échanges entre les habitants et le bien vivre ensemble

S'appuyer sur l'outil culturel pour faciliter les rencontres et l'interculturalité

Actions :

Sensibilisation des intervenants, bénévoles ou salariés aux actions existantes à la posture adaptée pour favoriser les échanges entre habitants

Pause café, Soirées jeux, Sorties pour tous, ASL Ateliers cuisine, Jardins solidaires, Ateliers parents enfants, Les temps forts, Activités de loisirs, Accueils de loisirs, Equipements Petite enfance, atelier cuisine intergénérationnel, Les commissions, Conseil d'enfants,

Amplification des échanges dans les actions existantes (Passerelles) et favoriser la création de nouvelles passerelles.

Développement de la communication et des échanges internes (Entre salariés, bénévoles/salariés)

Organisation des débats, conférences sur des thèmes qui font société

Investir le nouveau bâtiment pour favoriser la mixité des publics

Maintenir le lien avec les habitants dans nos lieux d'accueil temporaires après notre départ

Aménagement d'espaces et animations : Se référer au projet Accueil

Mise en place d'un calendrier d'événements thématiques

Promotion d'actions interculturelles et intergénérationnelles collectives visant à valoriser la richesse interculturelle du public accueilli au Centre Social.

Accompagnement de sorties culturelles (culture pour tous)

Actions existantes



Actions à conforter de façon significative



Actions nouvelles



Axe 2 : Soutenir l'implication des habitants

Objectif général : Accompagner le pouvoir d'agir des habitants.

	Eléments de définition de l'objectif général	Sources
Bilan projet 2019/2022	• Les actions qui fonctionnent sont celles qui émanent des habitants. • Deux salariées formées à FAVE en 2021, soit 6 permanents au total. • Beaucoup de disparités dans les connaissances DPA au sein des acteurs, actrices du CS, mais un intérêt commun sur ce sujet, qui sera formalisé dans le prochain arbre d'objectifs. • Besoin de former les acteurs.trices du CS au Développement du Pouvoir d'Agir (DPA). • Les habitants sont toujours partants pour participer et s'impliquer dans les manifestations du CS, d'une manière ou d'une autre. • Une nouvelle collectivité foisonnante de projets pour lesquels nous sommes beaucoup sollicités, mais qui ne répondent pas forcément à des besoins exprimés par les habitants.	
Les textes de référence	Circulaire CNAF 2012 : CS lieu d'animation permettant l'expression ; de concevoir et de réaliser des projets d'habitants	
Données froides		
Enquête quantitative		
Enquête qualitative		
Entretiens collectivités	Reconnaissance des savoirs faire du CS pour sa capacité à mobiliser.	
Evolutions partenariales territoriales		
Ecoute / observation		
Orientations et volontés	Souhait du CA de travailler dans le sens du DPA, de s'engager dans une démarche qualitative qui donne du sens et investir collectivement l'accompagnement des projets d'habitants.	

Axe 2 – Soutenir l'implication des habitants

Objectif général :

Objectifs opérationnels :

Actions :

2.a. Accompagner le pouvoir d'agir des habitants

Soutenir et accompagner les initiatives et les projets des habitants de tout âge

Sorties pour tous
Culture pour tous
Départ en vacances

Projets à l'initiative du Conseil d'Enfants.

Ré instauration de toutes les commissions :
petite enfance, enfance, jeunesse, projets
avec les habitants.

Créer du lien en intensifiant l'écoute large .

Mettre en opérationnalité la matière
recensée dans le cahier d'écoute de façon
réactive.

Favoriser la mise en œuvre d'actions
collectives en impliquant les habitants
concernés afin de co construire dans l'intérêt
commun.

Rester à l'écoute et en veille des situations
problème qui pourraient engager 1
dynamique collective.

Inviter les habitants à agir dans le cadre du
développement local pour améliorer leur
quotidien.

Former au DPA.

Mettre en pratique les acquis de la
formation FAVE en termes notamment de
posture professionnelle incitant à l'action .

Actions existantes



Actions à conforter de façon significative



Actions nouvelles



Axe 2 : Soutenir l'implication des habitants

Objectif général : Renforcer la vie associative.

	Eléments de définition de l'objectif général	Sources
Bilan projet 2019/2022	- Les administrateurs.trices se sentent en capacité de représenter le CS, avec le sentiment de représenter l'intérêt général. - Malgré la crise sanitaire, la vie associative a été maintenue, nous n'avons pas perdu d'administrateurs.trices, ni en qualité, ni en quantité. - Bon accueil des nouveaux administrateurs.trices, rencontres préalables à leur engagement appréciées. - La vie associative propose un vrai potentiel d'investissement. - Besoin d'interconnaissance : trombinoscope du CA par exemple. - Les administrateurs.trices doivent également être le relai des informations et valeurs du CS. - Consolider la gouvernance (CAC).	
Les textes de référence	Circulaire CNAF 2012 : CS doit respecter une démarche participative dans l'élaboration du projet, formalisations des modes de participation effective des habitants.	
Données froides	Territoire riche de nouveaux arrivants, d'une population mixte.	
Enquête quantitative	Parmi les ¾ des répondants non engagés dans la vie associative, 20 % disent souhaiter s'engager davantage.	P34 retour enquête
Enquête qualitative		
Entretiens collectivités	Dynamique et engagement des administrateurs.trices fortement appréciés.	
Evolutions partenariales territoriales		
Ecoute / observation		
Orientations et volontés	Souhait du CA de mobiliser davantage pour construire le CA de demain Consolider la gouvernance avec la mise en place/œuvre d'un comité de présidence. Volonté des administrateurs de former les nouveaux entrants au CA	

Axe 2 – Soutenir l’implication des habitants

Objectif général :

Objectifs opérationnels :

Actions :

2.b. Renforcer la vie associative au service des différents projets

Consolider le bénévolat au sein du Centre Social pour favoriser les projets, impulser de nouvelles initiatives et faciliter l’engagement.

Conforter une gouvernance associative porteuse des projets social, familles et jeunesse

- Formalisation les modalités d'accueil des nouveaux bénévoles avec des administrateurs référents : réunion d'accueil.
- Implication confortée des bénévoles par la communication sur les missions globales du Centre Social
- Faciliter la possibilité de s'impliquer bénévolement dans l'association : postuler en ligne sur le site...
- Présentation dans chaque action, du Centre Social par un binôme administrateur(trice)/salarié
- Amplifier la communication sur la recherche de bénévoles : fête des associations, panneaux lumineux...
- Concevoir un livret d'accueil bénévoles
- Conforter la co-présidence, la formaliser pour les transitions à venir : comité de présidence
- Nomination d'un administrateur délégué pour chaque secteur d'activité .
- Ré instauration les commissions avec un administrateur référent.
- Ces commissions seront un appui pour conforter le CA de demain
- Formation renforcée des administrateurs
- Travailler à l'accessibilité et la fluidité des informations pour les administrateurs(trices)

Actions existantes

Actions à conforter de façon significative

Actions nouvelles

Axe 3 : Le centre Social acteur reconnu de l'épanouissement social du jeune dans son environnement

Objectif général : Conforter nos modes d'actions à destination de la jeunesse pour favoriser l'expression, l'épanouissement et la réussite de chacun

	Eléments de définition de l'objectif général	Sources
Bilan projet 2019/2022	• L'accompagnement à la scolarité n'a eu qu'une brève interruption pendant la crise sanitaire, tous les acteurs se sont harmonisés pour proposer une continuité éducative. • Un public jeunes qui a mal vécu la période de confinement et surtout les différentes phases de déconfinement. • Des projets/actions nouvelles co construites avec les services de la prévention spécialisée (Sauvegarde 69) • Un relâchement, un manque de motivation sont constatés dans la scolarité des jeunes. • Une augmentation de l'addiction au numérique et notamment les réseaux sociaux • Un manque de connaissance avéré des outils numériques (logiciels, traitement de texte...) • Besoin d'écoute	
Les textes de référence	Cahier des charges PS jeunes	
Données froides	1909 jeunes de 10 à 19 ans , 13,6 % de la population Une population de jeunes homogène dans les tranches d'âge. Faible taux de scolarisation des plus de 16 ans	
Enquête quantitative	78 % des jeunes interrogés se disent addicts aux réseaux sociaux 92 % d'entre eux considèrent qu'être entre jeunes est déjà un loisir.	Diagnostic jeunesse
Enquête qualitative	Le CS apporte le moral, de l'interconnaissance et des espaces pour échanger entre et avec les jeunes.	
Entretiens collectivités	Les orientations qui ont découlé du diagnostic ont été validées lors du comité de dialogue et de suivi du 4/07/2022 par les instances présentes (collectivités/CAF).	
Evolutions partenariales territoriales	Restructuration du service jeunesse de Belleville en Beaujolais. Création campus connecté Intensification du partenariat à l'initiative de ce nouveau service.	
Ecoute / observation	Sur le collège le CS a un lien de confiance privilégié avec des familles qui n'osent pas rencontrer l'équipe éducative. Demande de lieux de rencontres pour les ados	
Orientations et volontés	Souhait d'être impliqué dans la co-construction de la future politique jeunesse du territoire	

Axe 3 – Le centre Social acteur reconnu de l'épanouissement social du jeune dans son environnement

Objectif général :

3.a. Conforter nos modes d'actions à destination de la jeunesse pour favoriser l'expression, l'épanouissement et la réussite de chacun

Objectifs opérationnels :

Accompagner les jeunes et leurs parents sur les questions liées à leur vie scolaire et/ou professionnelle.

Accompagner les jeunes et leurs parents sur les questions du numérique

Développer des temps d'écoute différenciée auprès des jeunes notamment en déployant des modes d'aller vers

Renforcer et conforter le partenariat jeunesse

Actions :

Accompagner les jeunes et leurs familles sur les préoccupations liées à l'orientation

Accompagner les jeunes dans leurs recherches de stages, job d'été....

Favoriser l'accès des jeunes à la connaissance du tissu économique du territoire

Conforter les compétences numériques des jeunes pour les amener à s'autonomiser

Proposer des actions de prévention numérique

Être présents sur les réseaux : PDN

Faciliter l'accès aux droits pour jeunes et leurs familles (Bourses, Pronote, parcours sup, ENT...)

Créer des espaces de rencontres, d'écoute avec les jeunes

Développer l'aller vers auprès des jeunes éloignés des structures existantes

Porter une attention particulière aux jeunes en situation de fragilité.

Faire émerger des projets de jeunes issus de leurs préoccupations ou envies ne dépendant pas principalement du champ des loisirs, les co construire avec eux

Co construire des actions partenariales avec le nouveau réseau jeunesse du territoire en lien avec les besoins exprimés par les jeunes

Participer aux instances locales de la jeunesse

Actions existantes



Actions à conforter de façon significative



Actions nouvelles



Synthèse de l'arbre d'objectifs

AXES	Objectifs Généraux	Objectifs opérationnels
Projet Social		
1. Offrir des espaces de vie aux habitants du territoire	a/ Renforcer la capacité du Centre Social comme lieu d'ouverture, d'accueil, d'écoute et de ressources	• Développer l'accueil et l'écoute de tous les habitants dans leur diversité avec un travail d'équipe transversal • Faciliter l'inclusion du public fragilisé dans sa vie quotidienne et son environnement en développant des actions collectives en équipe • Maintenir la position du Centre Social, auprès des partenaires, comme acteur du développement social local et lieu d'ouverture • Mettre en valeur les savoirs faire du Centre Social pour permettre une meilleure visibilité des actions proposées.
	b/ Aménager des espaces d'interconnaissance et d'échanges	• S'appuyer sur les activités du Centre Social pour favoriser les échanges entre les habitants et le bien vivre ensemble. • S'appuyer sur l'outil culturel pour faciliter les rencontres et l'interculturalité
2. Soutenir l'implication des habitants	a/ Accompagner le pouvoir d'agir des habitants	• Soutenir et accompagner les initiatives et les projets des habitants de tout âge • Favoriser la mise en œuvre d'actions collectives en impliquant les habitants concernés afin de co-construire dans l'intérêt commun.
	b/ Renforcer la vie associative au service des différents projets	• Consolider le bénévolat au sein du Centre Social pour favoriser les projets, impulser de nouvelles initiatives et faciliter l'engagement. • Conforter une gouvernance associative porteuse des projets social, familles et jeunesse
Axe jeunesse :		
3. Le Centre Social acteur reconnu de l'épanouissement social du jeune dans son environnement	a/ Conforter nos modes d'actions à destination de la jeunesse pour favoriser l'expression, l'épanouissement et la réussite de chacun	• Accompagner les jeunes et leurs parents sur les questions liées à leur vie scolaire et / ou professionnelle. • Accompagner les jeunes et leurs parents sur les questions du numérique. • Développer des temps d'écoute différenciée auprès des jeunes notamment en déployant des modes d'aller vers. • Renforcer et conforter le partenariat jeunesse.

Projet familles

1. Valoriser la fonction parentale	a/ Offrir des espaces permettant l'échange et l'expression des parents sur les questions éducatives	• Travailler collectivement une méthode d'intervention qui permette l'émergence des questions éducatives, sur la parentalité...pour toutes les tranches d'âges, dans tous les secteurs. • Profiter des espaces et activités existants dans tous les secteurs pour faire émerger des questions éducatives, sur la parentalité. • S'affirmer comme le pôle ressources parentalité sur le territoire.
	b/ Accompagner les parents à la levée des freins qu'ils rencontrent dans leur fonction parentale.	• Permettre aux parents de tous les secteurs d'avoir des espaces de « respiration ». • Accompagner les familles de tous les secteurs ayant des besoins spécifiques : monoparentales, enfants porteurs de handicap. • Accompagner les parents dans la scolarité et l'orientation de leurs enfants.
	c/ Favoriser l'implication des familles	• Proposer des activités familiales en fonction des envies et besoin des parents. • Co-construire avec les familles de tous les secteurs la mise en œuvre des actions

Déclinaison opérationnelle du projet par secteur

Pour que le projet gagne en opérationnalité et puisse être partagé par tous, il a été demandé aux responsables de décliner cet arbre d'objectifs dans chacun de leur secteur respectif.

En effet, la déclinaison précédente a permis aux équipes de plus facilement s'approprier le Projet.

Cet exercice devra encore s'affiner collectivement dans chaque secteur, avec les équipes. Il reste complexe de se projeter en termes de moyens et d'actions précises dans les différents champs d'intervention. Ces déclinaisons restent toutefois indispensables à la réflexion collégiale qui accompagnera la rédaction des différents programmes pédagogiques en lien avec les différents projets.

La déclinaison des fonctions supports transversales (accueil, logistique), se concentrera essentiellement sur l'organisation :

- ✓ Mise en place d'un outil partagé pour que l'ensemble des salariés ait un accès aux documents nécessaires à l'exercice de leur mission.
- ✓ Organisation de l'espace accueil dans les nouveaux locaux avec l'animation des nouveaux espaces.
- ✓ Rédaction du projet accueil : l'accueil doit être considéré comme une action à part entière, globale à tous les acteurs du Centre Social, en lien avec le DPA.
- ✓ Sur la mission communication : participation à la valorisation des actions : panneaux, site, liens avec les différents correspondants.

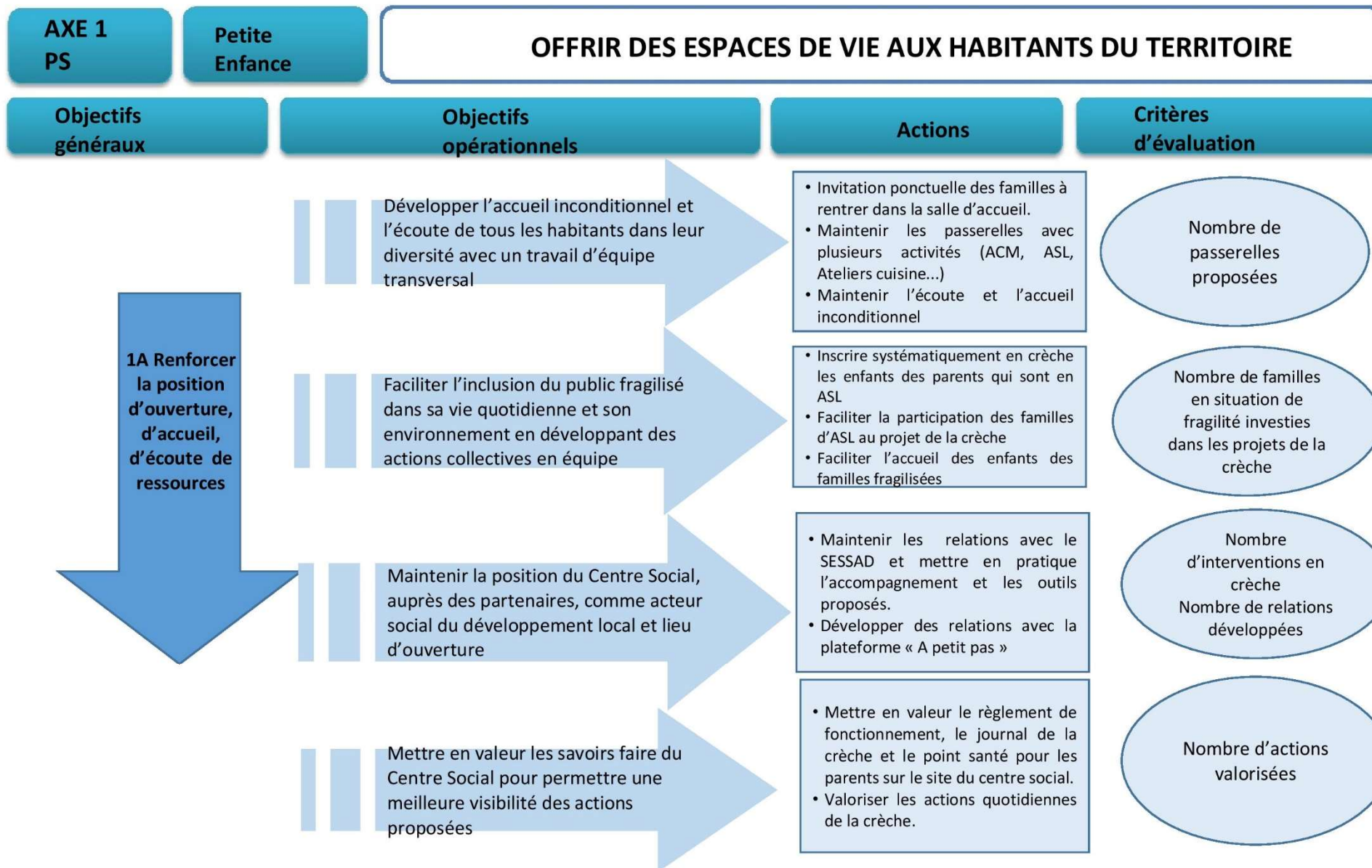
L'ensemble des acteurs du Centre Social est associé à l'évaluation.

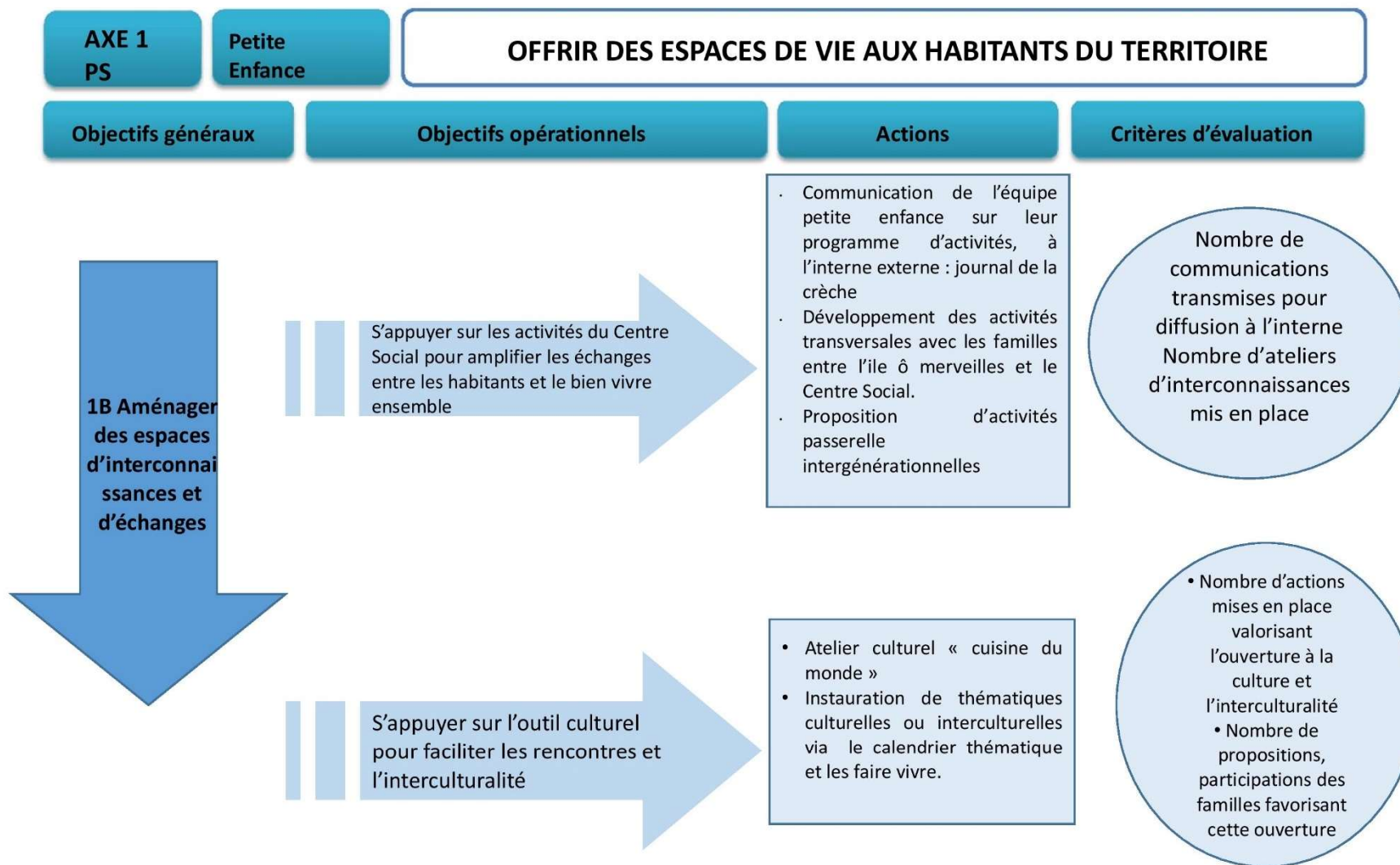
Concernant les thématiques transversales à toutes nos actions que sont l'accompagnement dans une perspective d'autonomie, la cohérence partenariale, elles seront évaluées dans chaque secteur en fonction des actions menées et problématiques éventuelles rencontrées.

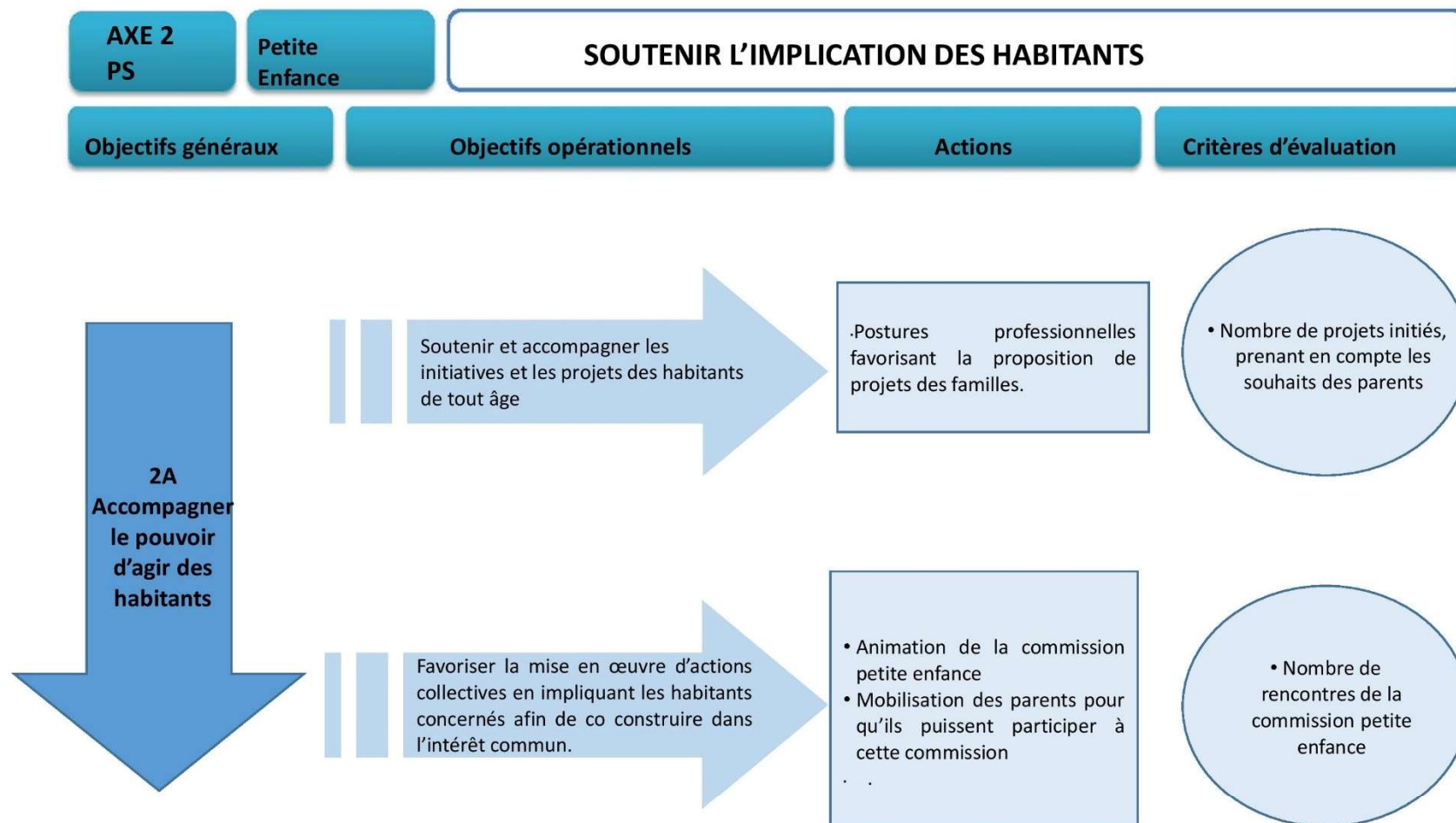
Au sujet de la démarche éco-citoyenne*, la charte mise en place par le Conseil d'Administration doit être mise en opérationnalité de façon plus conséquente, l'arrivée dans nos futurs locaux sera facilitante. La crèche l'île ô merveilles est en cours de labellisation écolo-crèche.

* Définition : L'écocitoyenneté, d'écologie et de citoyenneté, est la conscience écologique d'appartenir à un environnement (terre, continent, ou pays selon l'échelle) qui garantit son existence, ce qui implique pour lui des droits et des devoirs par rapport à un territoire.

Pour les secteurs d'activités cela se déclinerait comme suit :







**AXE 2
PS**

**Petite
Enfance**

SOUTENIR L'IMPLICATION DES HABITANTS

Objectifs généraux

Objectifs opérationnels

Actions

Critères d'évaluation

**2B Renforcer
la vie
associative
au service
des différents
projets**

Consolider le bénévolat au sein du Centre Social pour favoriser les projets, impulser de nouvelles initiatives et faciliter l'engagement.

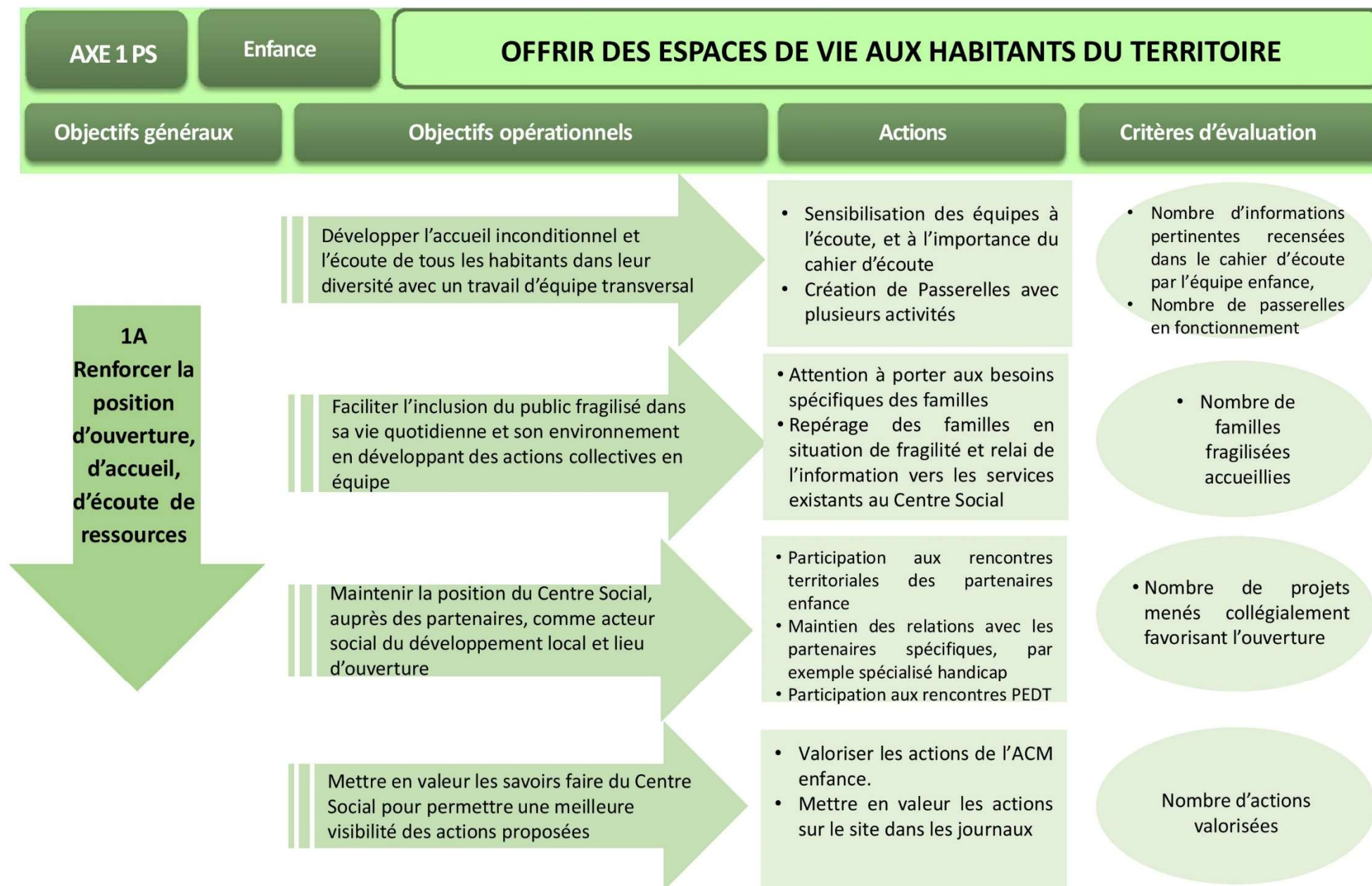
- Valorisation des possibilités du bénévolat au Centre Social.
- Valorisation des compétences des parents à faire du bénévolat.

Nombre de parents s'impliquant, se proposant bénévolement à la crèche

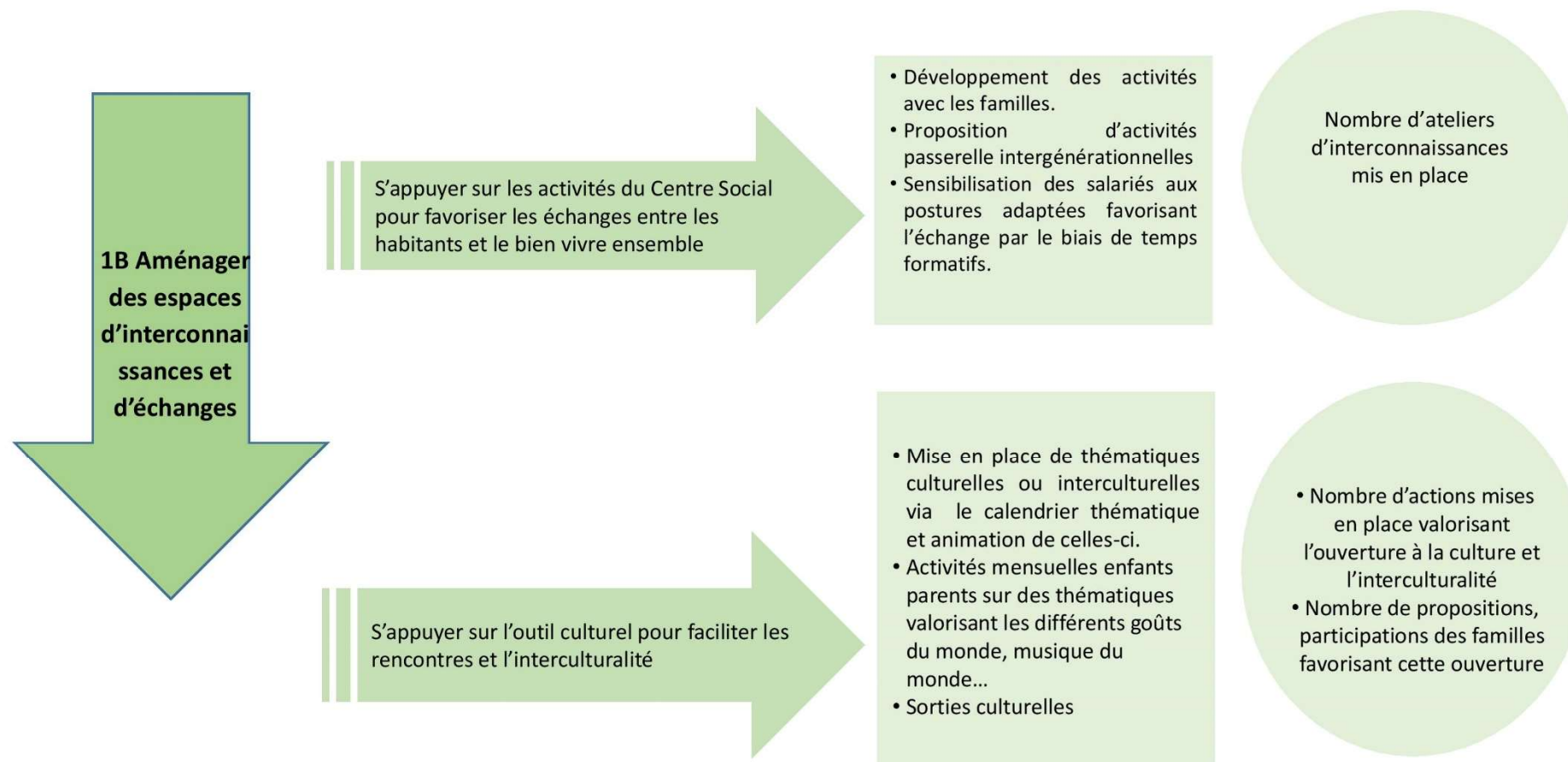
Conforter une gouvernance associative porteuse des projets social, familles et jeunesse

Sollicitation des parents pour s'investir dans les instances associatives

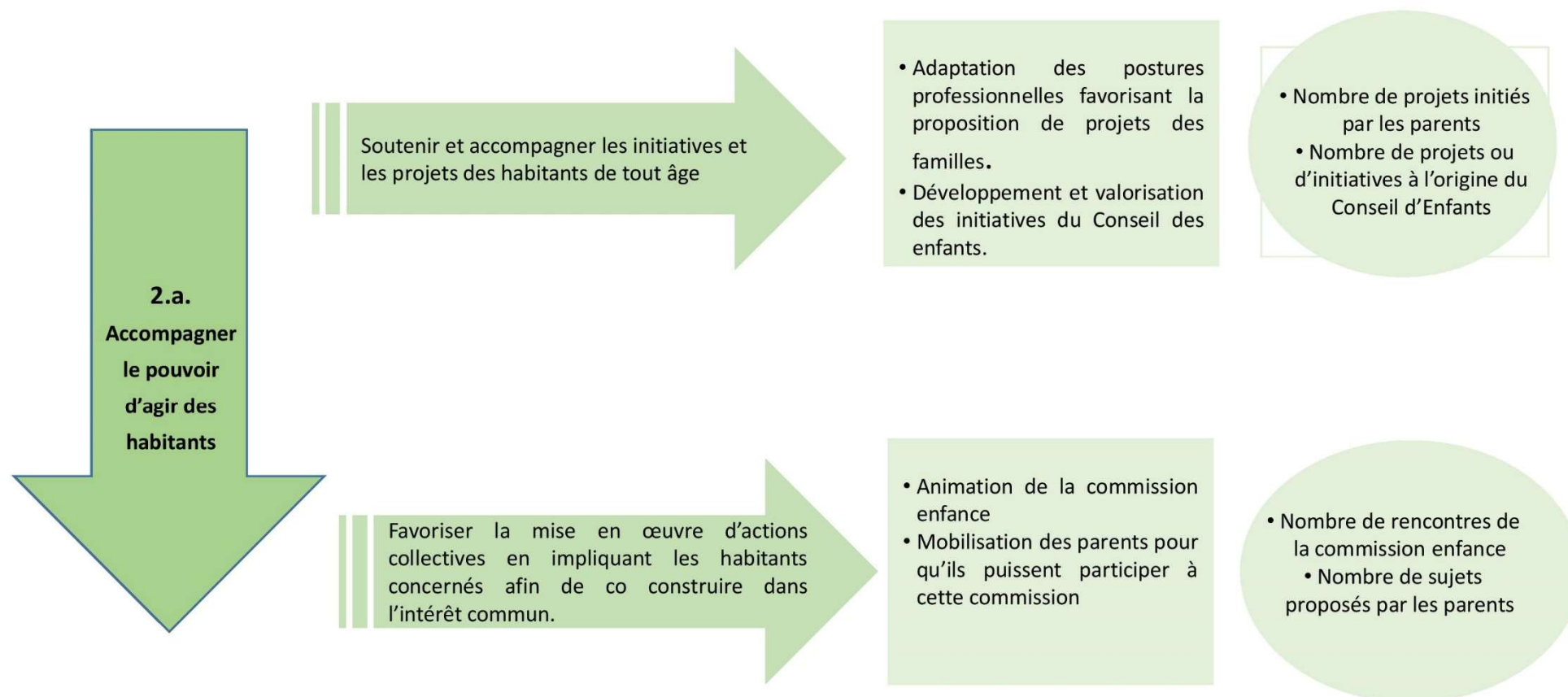
- Nombre de rencontres de la commission petite enfance
- Nombre de parents fréquentant la commission
- Nombre de parents PE s'impliquant dans le CA



AXE 1 PS	Enfance	OFFRIR DES ESPACES DE VIE AUX HABITANTS DU TERRITOIRE		
Objectifs généraux	Objectifs opérationnels		Actions	Critères d'évaluation



AXE 2 PS	Enfance	SOUTENIR L'IMPLICATION DES HABITANTS		
Objectifs généraux	Objectifs opérationnels		Actions	Critères d'évaluation



AXE 2 PS

Enfance

SOUTENIR L'IMPLICATION DES HABITANTS

Objectifs généraux

Objectifs opérationnels

Actions

Critères d'évaluation

**2B Renforcer
la vie
associative
au service
des
différents
projets**

Consolider le bénévolat au sein du Centre Social pour favoriser les projets, impulser de nouvelles initiatives et faciliter l'engagement.

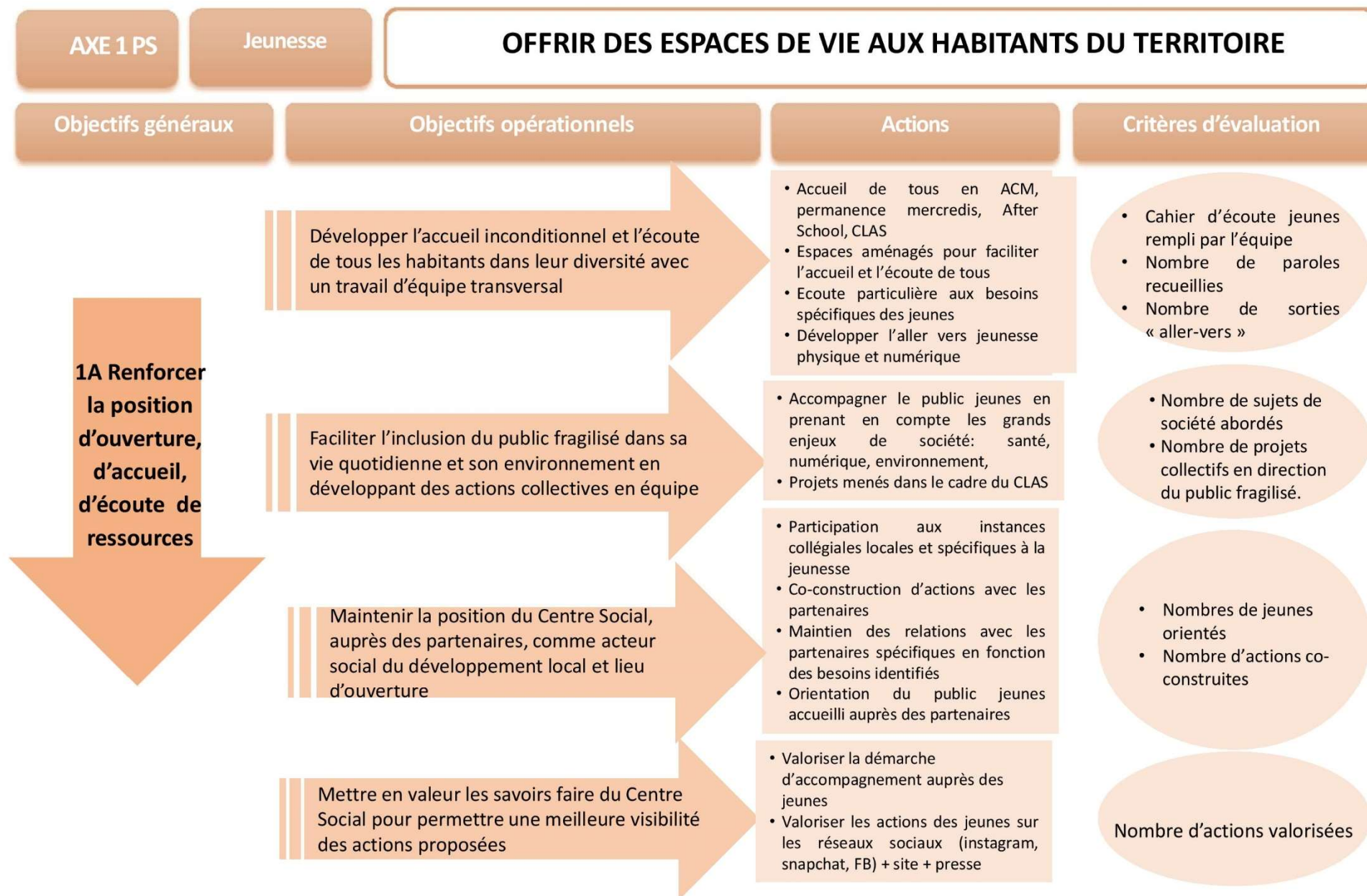
- Valorisation des possibilités du bénévolat au Centre Social.
- Valorisation des compétences des parents à faire du bénévolat.

- Nombre parents des ACM enfants se proposant à faire du bénévolat

Conforter une gouvernance associative porteuse des projets social, familles et jeunesse

- Sollicitation des parents pour s'investir dans les instances associatives

- Nombre de rencontres de la commission enfance
 - Nombre de parents fréquentant la commission
- Nombre de parents issus des ACM impliqués dans le CA



AXE 1 PS

Jeunesse

OFFRIR DES ESPACES DE VIE AUX HABITANTS DU TERRITOIRE

Objectifs généraux

Objectifs opérationnels

Actions

Critères d'évaluation

**1B Aménager
des espaces
d'interconnai
ssances et
d'échanges**

S'appuyer sur les activités du Centre Social pour favoriser les échanges entre les habitants et le bien vivre ensemble

- propositions d'actions intergénérationnelles
- Proposition de temps d'échanges entre jeunes sur des thèmes sociétaux,
- Mise en place de conférences, débats entre parents et avec des professionnels sur des préoccupations identifiées,
- Investissement du nouveau bâtiment (création d'un espace pour les jeunes) pour favoriser la mixité des publics

- Nombre d'actions intergénérationnelles
- Nombre de temps d'échanges/débats organisés
- Lieu/espace adapté pour accueillir les jeunes au sein du nouveau CS

S'appuyer sur l'outil culturel pour faciliter les rencontres et l'interculturalité

- Accompagnement des jeunes à la découverte de la culture dont Culture pour tous
- Participation à de temps festifs interculturels entre habitants

- Nombre d'accompagnement aux sorties culturelles
- Nombre de temps festifs mis en place par et entre habitants

AXE 2 PS

Jeunesse

SOUTENIR L'IMPLICATION DES HABITANTS

Objectifs généraux

Objectifs opérationnels

Actions

Critères d'évaluation

2A
**Accompagner
le pouvoir
d'agir des
habitants**

Soutenir et accompagner les initiatives et les projets des habitants de tout âge

- Recensement de l'envie des jeunes (cahier d'écoute, etc.)
- Accompagnement de la démarche des Projets et/ou actions à l'initiative des jeunes
- Proposer des temps spécifiques favorisant l'écoute des jeunes (aller vers, permanence mercredis, after school, ACM, etc.)

- Nombres de projets et/ou d'actions mises en place
- Nombres de jeunes rencontrés
- Nombre de temps spécifiques proposés

Favoriser la mise en œuvre d'actions collectives en impliquant les habitants concernés afin de co construire dans l'intérêt commun.

- Développement et mise en œuvre de la posture au DPA de tous les intervenants pro
- Proposition de temps spécifiques favorisant l'écoute des jeunes (ex: mercredis A/M, after school, clas, etc

- Nombre de formations réalisées
- Nombres de temps spécifiques proposés

**2B Renforcer
la vie
associative
au service
des différents
projets**

Consolider le bénévolat au sein du Centre Social pour favoriser les projets, impulser de nouvelles initiatives et faciliter l'engagement.

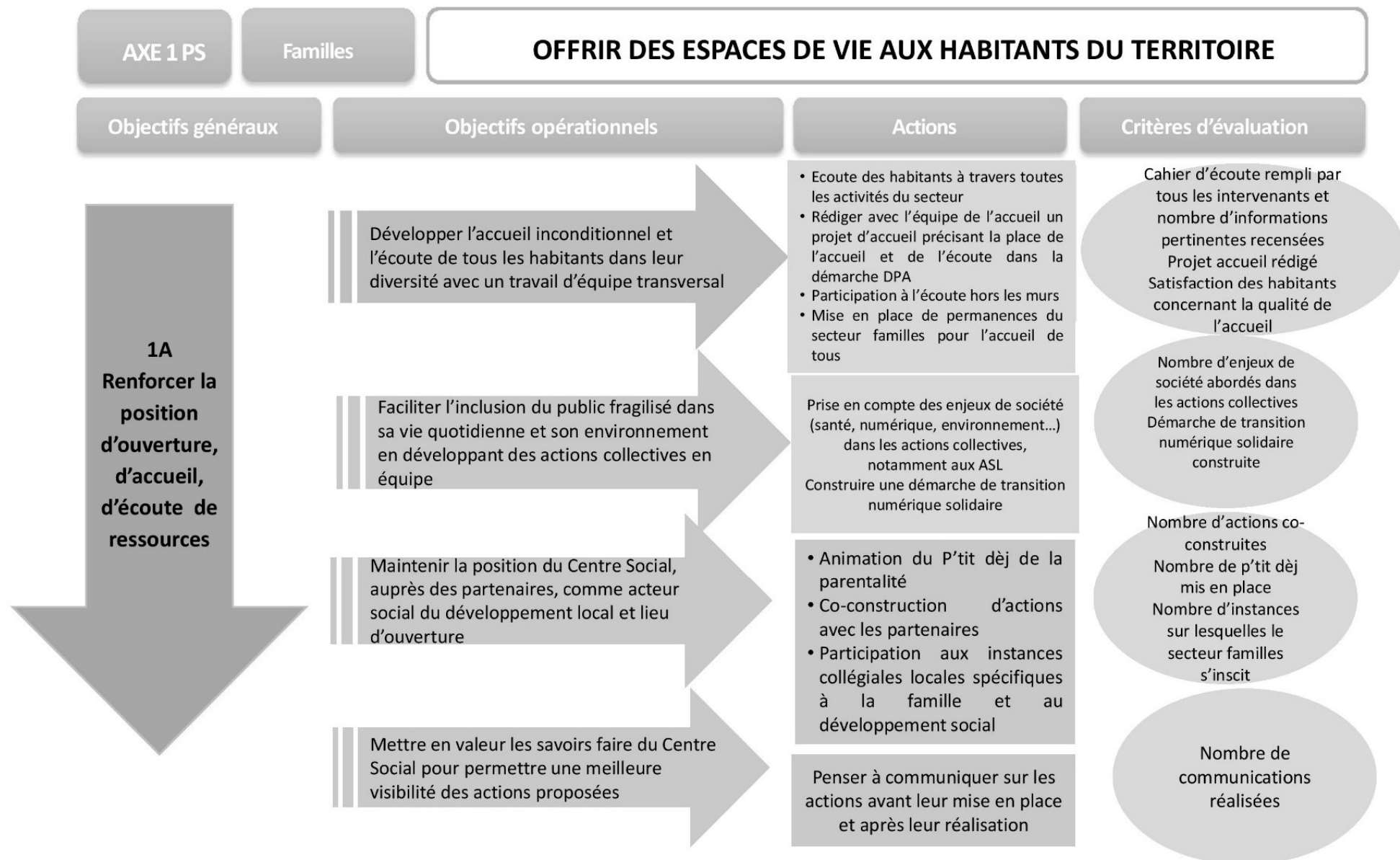
- Mise en lien avec les Lycées du territoire pour accueillir des bénévoles dans les actions CLAS
- Formalisation de l'accueil des bénévoles
- Informer les bénévoles de la vie du CS

- Nombre de jeunes lycéens bénévoles
- Nombre d'informations transmises aux bénévoles

Conforter une gouvernance associative porteuse des projets social, familles et jeunes

- Maintien du lien avec les administrateurs référents du secteur jeunes
- Impulser une commission jeunes avec des parents de jeunes
- Mobilisation des parents pour qu'ils puissent participer à cette commission

- Nombre de rencontres avec les administrateurs référents
- Nombre de parents dans la commission jeunesse



AXE 1 PS

Familles

OFFRIR DES ESPACES DE VIE AUX HABITANTS DU TERRITOIRE

Objectifs généraux

Objectifs opérationnels

Actions

Critères d'évaluation

**1B Aménager
des espaces
d'inter
connaissances
et d'échanges**

S'appuyer sur les activités du Centre Social
pour amplifier les échanges entre les
habitants et le bien vivre ensemble

Communication en interne sur
toutes les activités du centre
(inter secteur, avec les
bénévoles)
Organisation des débats,
conférences sur des thèmes qui
font société
Investir le nouveau bâtiment
pour favoriser la mixité des
publics

Nombre de rencontres
internes organisées
Nombre de communications
transmises pour diffusion en
interne
Nombre de débats organisés
Nombre d'adhérents ayant
suivi le déménagement

S'appuyer sur l'outil culturel pour
faciliter les rencontres et
l'interculturalité

Accompagnement aux sorties
culturelles via culture pour tous
Mise en place de temps festifs
interculturels avec les habitants
Inscription des activités du
secteur familles sur les
thématiques culturelles
transversales

Nombre d'accompagnements
aux sorties culturelles
Nombre de temps festifs mis
en place et investissement
des habitants
Nombre de participations aux
thématiques culturelles

AXE 2 PS

Familles

SOUTENIR L'IMPLICATION DES HABITANTS

Objectifs généraux

Objectifs opérationnels

Actions

Critères d'évaluation

2A
Accompagner
le pouvoir
d'agir des
habitants

Soutenir et accompagner les initiatives et les projets des habitants de tout âge

Sorties pour tous
Culture pour tous
Départ en vacances
Mise en place de temps festifs interculturels avec les habitants
Mise en place de permanences du secteur familles pour l'écoute de tous

Nombre de sorties réalisées
Nombre de billets donnés
Nombre de familles accompagnées pour les vacances
Nombre de temps festifs et investissement des familles
Nombre de permanences et nombre de personnes accueillies lors de celles-ci

Favoriser la mise en œuvre d'actions collectives en impliquant les habitants concernés afin de co-construire dans l'intérêt commun.

Accompagner les intervenants (salariés et bénévoles) du secteur à se former au DPA
Mise en place de temps festifs interculturels avec les habitants
Mise en place de permanences du secteur familles pour l'écoute de tous

Nombre de formations réalisées
Nombre de temps festifs et investissement des familles
Nombre de permanences et nombre de personnes accueillies lors de celles-ci

AXE 2 PS

Familles

SOUTENIR L'IMPLICATION DES HABITANTS

Objectifs généraux

Objectifs opérationnels

Actions

Critères d'évaluation

2B
Renforcer la
vie
associative
au service
des
différents
projets

Consolider le bénévolat au sein du Centre Social pour favoriser les projets, impulser de nouvelles initiatives et faciliter l'engagement.

Diversifier les missions possibles de bénévolat sur le secteur familles (numérique, sorties culturelles, ASL...)
Penser et formaliser l'accueil des bénévoles
Former les bénévoles (écrits 69, DPA)
Informar les bénévoles de la vie du centre social

Satisfaction des bénévoles sur l'accueil proposé
Nombre de formations proposées et de bénévoles formés
Nombre d'informations transmises aux bénévoles et canaux d'information utilisés

Conforter une gouvernance associative porteuse des projets social, familles et jeunesse

Maintenir le lien avec les administrateurs référents du secteur famille
Inscrire dans la durée les commissions loisirs

Nombre de rencontres avec les administrateurs référents
Mise en place et maintien d'une commission loisirs

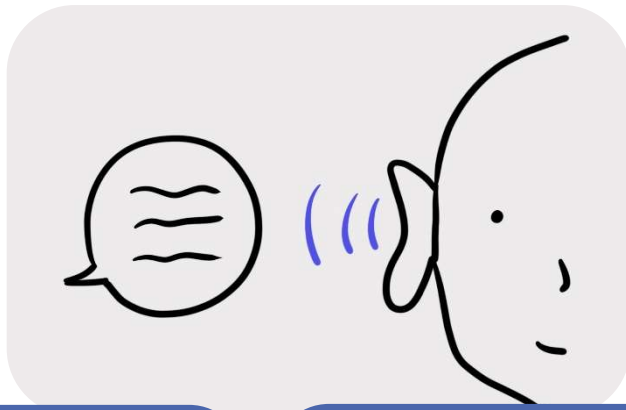
Evaluation

L'évaluation va être faite de façon continue : les responsables de secteur pourront, avec la déclinaison proposée ci-dessus et les critères retenus, avoir un outil leur permettant d'assurer un suivi, d'adapter le contenu éducatif des projets pédagogiques en fonction des orientations des différents projets : social, familles et jeunesse.

De plus, afin d'associer l'ensemble des acteurs du Centre Social à cette démarche évaluative, la journée associative annuelle sera programmée en fin d'année. Selon les indications du chronogramme ci-après, nous pourrons construire cette journée.

La commission projet aura la charge du suivi évaluatif des projets social, familles et jeunesse, ainsi que du bilan du cahier d'écoute.

L'évaluation se déclinera sur la base de 4 grandes questions évaluatives, (le tableau des questions évaluatives du projet 2019 sera également repris pour le suivi des actions et des objectifs opérationnels) :

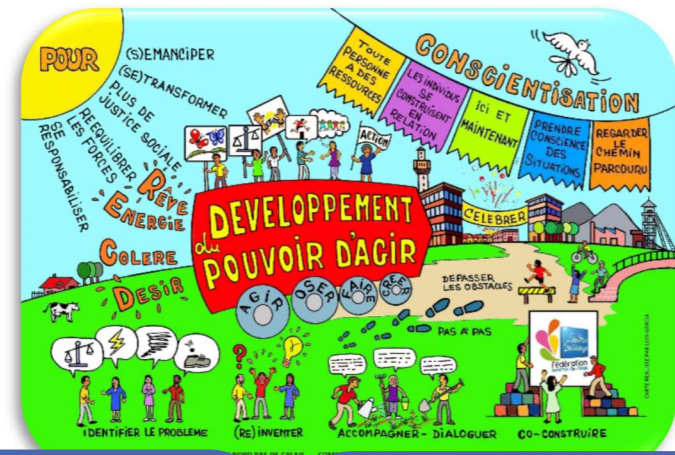


*Le centre Social a-t-il renforcé sa position comme lieu d'ouverture, d'accueil, d'écoute et de ressources ?
Comment ?*

En quoi les espaces d'interconnaissances et d'échanges aménagés au Centre Social ont amplifié les échanges entre les habitants ?

*En quoi l'accompagnement au pouvoir d'agir des habitants a bénéficié à de nouveaux projets ?
Comment ?*

*La vie associative du Centre Social s'est elle renforcée ?
Comment ?*



Chronogramme

Le Conseil d'Administration a été amené à réfléchir aux actions qu'il souhaitait prioriser sur les 4 prochaines années.

Ci-dessous un récapitulatif succinct des priorités à engager :

Années	Actions
06_2023	1. Réorganiser les fonctions supports avec la création de procédures 2. Former l'ensemble des acteurs.trices du Centre Social au DPA. 3. Ecrire le projet éducatif 4. Entamer la réflexion autour du projet accueil
2024	1. Déménager et s'approprier les nouveaux locaux 2. Procéder au remplacement de la direction 3. Fêter les 50 ans du Centre Social
2025	1. Réflexions partagées autour du projet Accueil avec les locaux réaménagés 2. Mise en œuvre de nouvelles activités : potager, ateliers cuisine...dans les nouveaux locaux

